

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



**RAPPORT DE L'EVALUATION INSTITUTIONNELLE DE L'INSTITUT
SUPERIEUR D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL (ISEP) DE BIGNONA
EN VUE DE L'HABILITATION A DELIVRER DES DIPLOMES
SUPERIEURS D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL (DISEP) DE NIVEAU
TECHNICIEN SUPERIEUR**

Equipe d'experts

- M. Kandoura NOBA, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), Président ;
- M. Alé KANE, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger de Saint Louis (UGB), membre ;
- Mme Denyse BLANCHET, Ancienne Directrice de CEGEP de Chicoutimi, membre (participation en ligne) ;
- M. Talla NDIAYE, Enseignant à l'ISEP de Thiès, membre ;
- M. Daour SENE, Spécialiste en Approche par les Compétences, membre.

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'A. Kane', written over a horizontal line.

Avril, 2026

Table des matières

Introduction	3
1- Présentation de l'établissement.....	4
2- Avis sur le rapport d'auto-évaluation	6
3 - Description de la visite sur le terrain.....	7
4 - Appréciation de l'Etablissement au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup 9	
5 Points forts de l'établissement.....	47
6 Points faibles de l'établissement.....	48
7 Appréciations générales sur l'établissement.....	49
9 Recommandations à l'établissement	50
10. Recommandations à l'ANAQ-Sup	52
11 Proposition d'avis	54

Introduction

Depuis 2012, l'État du Sénégal a engagé une réforme structurelle et ambitieuse de son système d'enseignement supérieur, visant à corriger le déséquilibre observé entre les filières académiques classiques et les formations professionnelles et technologiques. Cette réforme s'inscrit dans une orientation stratégique claire consistant à promouvoir des formations supérieures professionnalisantes de courte durée, mieux alignées sur les besoins du marché du travail, afin de renforcer l'employabilité des diplômés, de soutenir l'auto-emploi et de favoriser l'entrepreneuriat des jeunes. Elle s'appuie également sur une politique volontariste de décentralisation de l'enseignement supérieur, destinée à contribuer au développement économique et social des territoires.

C'est dans ce contexte que, sur instruction présidentielle et à l'issue de la concertation nationale sur l'avenir de l'enseignement supérieur, l'État du Sénégal a décidé de renforcer la carte universitaire nationale par la création progressive d'Instituts Supérieurs d'Enseignement Professionnel (ISEP) dans les différentes régions du pays. Cette orientation s'est traduite par l'adoption, le 14 juin 2016, de plusieurs décrets portant création des premiers ISEP, notamment ceux de Matam, Bignona, Diamniadio et Richard-Toll. L'ISEP de Bignona a ainsi été créé par le décret n° 2016-812 du 14 juin 2016, en tant qu'établissement public d'enseignement supérieur professionnel placé sous la tutelle du Ministère chargé de l'Enseignement supérieur.

L'ISEP de Bignona a pour mission de former des ressources humaines qualifiées, titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent, au grade de technicien supérieur (Bac + 2), dans des domaines de métiers en cohérence avec les potentialités et les besoins socioéconomiques de la région de Bignona. À travers son ancrage territorial et son orientation vers des formations professionnalisantes, l'institut vise à contribuer au renforcement du tissu économique local et à l'insertion professionnelle durable des jeunes diplômés. Il s'inscrit par ailleurs dans le Réseau des Instituts Supérieurs d'Enseignement Professionnel (RISEP), créé par décret en septembre 2016, qui constitue un cadre de concertation et de coordination des activités des ISEP au niveau national.

Dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif national d'assurance qualité et conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, l'ISEP de Bignona a engagé une démarche d'autoévaluation institutionnelle et a soumis un rapport d'autoévaluation à l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-Sup), organe chargé de l'évaluation

et de l'habilitation des établissements d'enseignement supérieur au Sénégal. Cette démarche s'inscrit dans une logique d'amélioration continue de la qualité et de conformité aux standards définis par le référentiel national d'évaluation institutionnelle.

A la suite de l'examen du rapport d'autoévaluation, l'ANAQ-Sup a désigné une équipe d'experts évaluateurs externes chargée de conduire l'évaluation institutionnelle de l'ISEP de Bignona. Cette évaluation a notamment comporté une visite sur site, visant à apprécier le degré de conformité de l'établissement aux exigences du référentiel de l'ANAQ-Sup, à travers l'analyse documentaire, les entretiens avec les différents acteurs et l'observation des conditions de fonctionnement. Le présent rapport est élaboré par l'équipe d'experts externes conformément au canevas et au format de présentation recommandés par l'ANAQ-Sup. Il rend compte des constats effectués et formule des analyses et recommandations destinées à soutenir le développement et l'amélioration continue de l'ISEP de Bignona.

1- Présentation de l'établissement

L'Institut Supérieur d'Enseignement Professionnel (ISEP) de Bignona est un établissement public d'enseignement supérieur professionnel créé par le décret n°2016-812, dans le cadre de la politique nationale de développement des cycles professionnels courts initiée par l'État du Sénégal, conformément à la directive présidentielle du 14 août 2013. Implanté dans la région de Ziguinchor, l'ISEP de Bignona répond à la volonté nationale d'accroître l'offre de formation technique et professionnelle, d'améliorer l'employabilité des jeunes et de renforcer l'ancrage territorial des formations supérieures, en adéquation avec les besoins socioéconomiques locaux. La mission première de l'ISEP de Bignona est de former des techniciens supérieurs (DiSEP, Bac +2) immédiatement opérationnels, capables de s'insérer efficacement dans le tissu économique local ou de créer leurs propres activités. L'offre de formation est conçue en cohérence avec les secteurs porteurs de la région, notamment l'agriculture, la production animale, l'agroalimentaire, les énergies renouvelables, la gestion des ressources naturelles et l'agrobusiness. À travers cette mission, l'institut vise à : (i) délivrer des formations professionnalisantes en alternance ; (ii) favoriser l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat des diplômés ; (iii) contribuer au développement territorial par des actions de Services à la Communauté (SAC) ; et (iv) instituer une démarche d'assurance qualité et d'amélioration continue de ses performances institutionnelles.

Conformément au cadre réglementaire, l'ISEP de Bignona est conçu pour fonctionner avec trois organes dirigeants : le Conseil d'administration, le Conseil académique et la Direction. Sur le

plan opérationnel, l'institut a mis en place une organisation fonctionnelle articulée autour de la Direction, de la Direction des études et de la scolarité, du Service Relations Extérieures et Insertion, du Service social aux apprenants, d'un incubateur et d'une Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ). Les départements métiers, animés par des responsables de métier, assurent la coordination de la planification pédagogique, la mise en œuvre des Unités d'Enseignement-Apprentissage (UEA) et l'encadrement des stages. Des mécanismes de concertation, notamment des réunions de coordination pédagogique et des comités ad hoc, favorisent l'implication des personnels enseignants et de formation (PEF), des personnels administratifs et techniques (PGTS/TAP) et des apprenants.

L'offre de formation de l'ISEP de Bignona est organisée en cycle court de quatre semestres, correspondant à 120 crédits et environ 2 400 heures de formation. Les enseignements reposent sur l'Approche par les Compétences (APC) et sont structurés en Unités d'Enseignement-Apprentissage (UEA) modulaires et capitalisables. Les parcours de formation combinent des enseignements théoriques contextualisés, des travaux pratiques, des UEA spécifiques (telles que la veille technologique), des stages successifs (découverte, immersion et insertion d'une durée de 4 à 6 semaines) ainsi que la réalisation d'un Projet Professionnel Personnel (PPP) soutenu devant un jury mixte.

À ce jour, sept métiers sont ouverts au niveau de cet établissement :

1. Énergies renouvelables et production décentralisée (ERPD),
2. Gestion des entreprises agricoles (GEA),
3. Gestion des unités agroalimentaires (GUA),
4. Production animale (PA),
5. Productions végétales (PV),
6. Gestion durable des écosystèmes naturels (GDEN) et
7. Agrobusiness et entrepreneuriat (ABE).

Le corps enseignant de l'ISEP de Bignona est majoritairement jeune et composé d'ingénieurs et de professionnels issus du monde socioéconomique local, complété par des enseignants vacataires et des Techniciens d'Appui Pédagogique (TAP). Les rôles et responsabilités des différents acteurs sont définis à travers les fiches de poste, les actes de nomination et le Manuel des procédures. L'établissement dispose d'infrastructures pédagogiques comprenant des salles techniques, des parcelles pédagogiques, une salle de transformation agroalimentaire et un dispositif solaire pilote, qui soutiennent la mise en œuvre des UEA et des projets à caractère opérationnel.

L'ISEP de Bignona a institué une Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) chargée de

coordonner la démarche d'autoévaluation institutionnelle, d'assurer le suivi des recommandations et de produire des tableaux de bord qualité. La démarche d'autoévaluation est participative et repose sur une revue documentaire, l'exploitation de données statistiques (effectifs, genre, réussite, insertion), des enquêtes auprès des parties prenantes, des ateliers de validation et des visites de terrain. Les résultats issus de ce processus alimentent le Plan stratégique 2024–2028 et servent de base à la priorisation des actions d'amélioration.

Les services aux apprenants sont assurés par le Service social aux apprenants et le Service Relations Extérieures et Insertion, qui prennent en charge l'accueil, l'accompagnement social, la gestion des stages et le suivi post-diplôme. L'incubateur appuie les initiatives entrepreneuriales des apprenants. Les Services à la Communauté (SAC), intégrés aux UEA, portent des actions concrètes telles que des jardins scolaires et maraîchers, des activités de transformation alimentaire, de maintenance solaire et des campagnes sanitaires, contribuant simultanément à la formation pratique et au développement local. Par ailleurs, l'ISEP de Bignona, membre actif du Réseau des ISEP (RISEP), entretient des partenariats avec des établissements de formation, des exploitations partenaires et des acteurs institutionnels du territoire, favorisant l'adéquation formation-emploi et l'insertion professionnelle.

Parmi les principales forces de l'établissement figurent la mise en œuvre effective de l'APC, un fort ancrage territorial, la mobilisation des acteurs et l'existence de dispositifs pratiques tels que les UEA, les SAC et l'incubateur. Les défis majeurs concernent la stabilisation du statut du personnel, la pleine opérationnalisation des instances de gouvernance et la pérennisation des ressources financières. Pour la période 2024–2028, les priorités portent notamment sur la consolidation de la gouvernance, le renforcement des capacités des personnels, la formalisation d'une stratégie financière et la capitalisation des innovations issues des projets appliqués.

2- Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation institutionnelle soumis par l'ISEP de Bignona s'inscrit globalement dans le cadre méthodologique recommandé par l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-Sup). Il témoigne d'une volonté institutionnelle affirmée de s'approprier les principes de l'assurance qualité et de s'engager dans une démarche structurée d'amélioration continue. Le document couvre l'ensemble des champs du référentiel d'évaluation institutionnelle et repose sur une approche participative impliquant les principaux acteurs de l'établissement.

Sur le fond, le rapport présente une analyse relativement exhaustive des missions, du fonctionnement et des performances de l'ISEP de Bignona. Les informations fournies sont

globalement pertinentes et appuyées par des références documentaires (plan stratégique, manuel de procédures, référentiels de formation, rapports d'activités, données statistiques). L'auto-évaluation met en évidence les efforts consentis par l'établissement pour mettre en œuvre l'Approche par les Compétences, renforcer l'ancrage territorial des formations et développer des services à la communauté intégrée aux activités pédagogiques. Les forces institutionnelles sont, dans l'ensemble, correctement identifiées et en cohérence avec les constats effectués lors de la mission d'évaluation externe.

Toutefois, le rapport d'auto-évaluation présente certaines limites. L'analyse demeure, par endroits, essentiellement descriptive et gagnerait à être davantage critique et analytique, notamment en ce qui concerne l'évaluation du niveau d'atteinte des standards du référentiel ANAQ-Sup. Certaines insuffisances structurelles, telles que l'opérationnalisation incomplète des instances de gouvernance, la précarité du statut du personnel ou les contraintes liées aux infrastructures et aux ressources financières, sont identifiées, mais leur impact sur la qualité globale du fonctionnement institutionnel pourrait être davantage approfondi. Par ailleurs, le lien entre les constats, les causes des dysfonctionnements et les actions correctives proposées n'est pas toujours clairement établi.

En dépit de ces limites, le rapport d'auto-évaluation constitue une base de travail pertinente pour l'évaluation externe. Il offre une vision d'ensemble relativement fidèle de la situation institutionnelle de l'ISEP de Bignona et traduit une dynamique interne positive en matière d'assurance qualité. Les experts estiment que, moyennant un approfondissement de l'analyse critique, une meilleure hiérarchisation des priorités et un renforcement de l'objectivation des constats, le rapport d'auto-évaluation peut efficacement soutenir le processus d'habilitation institutionnelle et accompagner l'établissement dans la consolidation de ses performances.

3 - Description de la visite sur le terrain

Dans le cadre de l'évaluation institutionnelle externe de l'ISEP de Bignona, une visite sur site a été effectuée par l'équipe d'experts désignée par l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-Sup). Cette visite s'inscrit dans le processus normal d'évaluation externe et avait pour objectif de vérifier, sur la base d'observations directes et d'échanges avec les parties prenantes, le degré de conformité de l'établissement aux standards du référentiel d'évaluation institutionnelle.

La visite sur site s'est déroulée le 10 décembre 2025 conformément au programme validé par l'ANAQ-Sup et communiqué à l'établissement avant la mission. Elle a combiné des séances de

travail, des entretiens avec les différentes catégories d'acteurs institutionnels et des visites des infrastructures pédagogiques et administratives. L'équipe d'experts a ainsi tenu des réunions avec l'équipe de direction, les responsables administratifs et pédagogiques, les personnels enseignants-formateurs (PEF), les personnels gestionnaires, techniques et de services (PGTS/TAP) et les apprenants de l'ISEP de Bignona.

Tableau 1 : Planning de la visite de l'ISEP de Bignona par l'équipe des évaluateurs externes de l'ANAQ-Sup

Horaires	Activités des experts
08h30-9h00	Accueil de la délégation des experts par le Directeur général et échanges entre les experts
09h00 – 11h30	Discussions avec les responsables de l'institut
11h 30 – 14h30	Entretiens avec les PEF, les PGTS et les apprenants
14h 30 – 17h00	Visite des infrastructures
17h 00 – 18h00	Réunion de travail des experts
18h 00 – 18h30	Restitution orale des premiers éléments d'appréciation
18h30	Fin de la visite

Les entretiens ont permis d'approfondir les informations contenues dans le rapport d'auto-évaluation institutionnelle, de clarifier certains points relatifs à la gouvernance, à l'organisation académique, à l'offre de formation, à l'assurance qualité, à l'insertion professionnelle et aux services à la communauté. Ils ont également favorisé l'expression libre des acteurs sur les forces, les contraintes et les perspectives de développement de l'établissement. L'équipe d'experts a veillé à garantir un climat d'échange ouvert, constructif et respectueux, conformément aux principes d'objectivité et de transparence qui fondent la démarche d'évaluation externe.

Par ailleurs, la visite des infrastructures a permis d'apprécier les conditions matérielles de fonctionnement de l'ISEP de Bignona, notamment les salles de cours, les ateliers et salles techniques, les parcelles pédagogiques, les équipements dédiés aux travaux pratiques, ainsi que les services administratifs et sociaux destinés aux apprenants. En l'absence de site propre, l'ISEP Bignona occupe des locaux provisoires répartis sur quatre (4) sites : un bloc administratif (bureaux, salles de réunions, bibliothèque, infirmerie, etc.), un bloc pédagogique avec quinze (15) salles de cours (cours théorique et travaux pratiques, informatique, transformation agroalimentaire), un centre d'application pratique en agriculture, élevage et agroforesterie, un centre d'application en Energie solaire. Les experts ont également examiné un ensemble de documents justificatifs mis à disposition par l'établissement, incluant les textes réglementaires,

les référentiels de formation, les outils de suivi pédagogique, les rapports d'activités, les données statistiques et les documents relatifs à l'assurance qualité.

À l'issue de la visite sur site, une séance de restitution provisoire a été organisée avec l'équipe de direction de l'ISEP de Bignona. Cette séance a permis de partager les premières impressions des experts, de souligner les points forts observés et d'évoquer les principales insuffisances nécessitant des améliorations. Les éléments recueillis lors de la visite sur site, croisés avec l'analyse documentaire et les informations issues du rapport d'auto-évaluation institutionnelle, ont constitué la base des analyses, appréciations et recommandations formulées dans le présent rapport d'évaluation institutionnelle.

4 - Appréciation de l'Etablissement au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation1 : Stratégie, organisation, fonctionnement et gestion de la qualité au sein de l'établissement.

Standard 1.01 : *L'établissement s'est doté d'une vision et des missions publiques comprenant les objectifs en matière d'enseignement, de recherche, d'innovation, de services à la communauté et d'insertion, et déterminant sa position dans l'environnement académique et socio-culturel. Il dispose d'un plan stratégique.*

Appréciation globale

L'ISEP de Bignona dispose d'une vision claire et de missions publiques bien définies, couvrant l'enseignement, la recherche appliquée, l'innovation, le service à la communauté et l'insertion professionnelle, en cohérence avec les orientations nationales du MESRI et les dynamiques socioéconomiques locales. Ces orientations sont formalisées dans les documents institutionnels et supports officiels de l'établissement, notamment le décret de création de l'ISEP de Bignona, le NINEA, le décret de création du Réseau des ISEP (RISEP) et le Plan stratégique de développement 2024–2028, qui constituent les principaux éléments de preuve. Le plan stratégique, élaboré à partir de consultations internes et externes, intègre les attentes des collectivités territoriales, des entreprises et des partenaires techniques et financiers, traduisant un positionnement affirmé de l'établissement dans son environnement académique et territorial. Si la vision et les missions sont bien maîtrisées par l'équipe de direction et les responsables pédagogiques, leur appropriation demeure inégale au sein de l'ensemble des parties prenantes et les mécanismes de révision périodique du plan stratégique restent à

formaliser. Dans l'ensemble, l'ISEP de Bignona dispose d'un cadre stratégique cohérent et structuré

Remarques et recommandations

Bien que l'ISEP de Bignona dispose d'une vision claire, de missions bien définies et d'un Plan stratégique 2024–2028 formalisé, l'absence d'un dispositif institutionnalisé de suivi-évaluation limite l'exploitation régulière des indicateurs nécessaires à l'ajustement de sa mise en œuvre. Par ailleurs, la contribution de certaines parties prenantes clés, notamment les alumni et les entreprises, demeure insuffisamment formalisée dans la stratégie globale, et l'appropriation collective des orientations stratégiques reste inégale. Il est dès lors recommandé de mettre en place un dispositif formalisé de suivi-évaluation du plan stratégique, intégrant des indicateurs de performance analysés régulièrement par les instances de pilotage, de renforcer et structurer la participation des parties prenantes externes à travers des mécanismes consultatifs dédiés, et d'intensifier la communication interne et les actions de vulgarisation de la vision, des missions et du plan stratégique afin d'assurer une meilleure cohérence entre le niveau stratégique et les pratiques opérationnelles de l'établissement.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 1.02 : *Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés. Le Personnel d'Enseignement et de Recherche (PER), le Personnel Administratif et Technique (PATS) et les étudiants sont impliqués dans les processus décisionnels qui concernent l'enseignement, la recherche, l'innovation, le service à la communauté et l'insertion.*

Appréciation globale

L'ISEP de Bignona a mis en place des processus décisionnels clairement structurés, avec des rôles et responsabilités définis pour le Personnel d'Enseignement et de Recherche (PER), le Personnel Administratif, Technique et de Service (PGTS) et les étudiants, tels que formalisés dans le Manuel des procédures, les fiches de poste, les actes de nomination, l'organigramme, et les décrets de création des organes de gouvernance. L'établissement est régi par le Conseil d'Administration, le Directeur et le Conseil Académique, ce dernier récemment mis en place, ainsi que par des réunions régulières de coordination pédagogique et stratégique, attestant de l'implication effective du personnel dans la planification, l'évaluation et le suivi des activités pédagogiques et de Service à la Communauté. Les apprenants sont également associés aux processus décisionnels via leurs représentants et certaines instances de concertation,

favorisant la prise en compte de leurs préoccupations. Les éléments de preuve incluent le décret de création de l'ISEP et des Conseils, le NINEA, le Manuel de procédures, l'Organigramme, la décision de création du Conseil Académique, ainsi que les PV et listes de présence des réunions de coordination 2023-2025. Toutefois, l'absence d'un Conseil d'Administration pleinement opérationnel et le manque de formalisation systématique de la traçabilité des décisions (procès-verbaux, plans d'action, suivi des résolutions) limitent encore la portée et la régularité de la participation institutionnelle de tous les acteurs. Dans l'ensemble, l'ISEP dispose d'une gouvernance participative effective et structurée.

Remarques et recommandations

Bien que l'ISEP de Bignona dispose d'organes de gouvernance définis et de mécanismes de concertation impliquant le PEF, le PGTS et les étudiants, la gouvernance participative demeure partiellement formalisée. Le Conseil d'administration n'étant pas encore pleinement fonctionnel, certaines décisions stratégiques sont limitées, la traçabilité documentaire des processus décisionnels reste insuffisante dans certaines unités, et la participation des étudiants aux instances décisionnelles n'est pas encore formalisée. Il est recommandé de rendre pleinement opérationnelles les instances statutaires, de préciser les modalités d'implication de chaque catégorie d'acteurs dans les processus décisionnels, d'améliorer la traçabilité et le suivi des décisions à travers des outils formalisés, et de structurer la représentation étudiante au sein des instances, tout en renforçant les capacités des acteurs concernés par des actions de sensibilisation et de formation à la gouvernance et à l'assurance qualité, afin d'assurer une participation effective et durable de tous les acteurs dans la prise de décision.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 1.03 : *L'établissement dispose des personnels et des structures lui permettant de réaliser ses objectifs en fonction de son plan stratégique*

Appréciation globale

L'ISEP de Bignona dispose d'une organisation structurée autour de sept « métiers » et de services transversaux, formalisée par l'Organigramme, le Manuel de procédures et le cadre légal applicable (Loi n°2024-01 du 11 janvier 2024), permettant la planification pédagogique et le suivi des apprenants. L'établissement s'appuie sur 9 enseignants permanents, 85 vacataires et 3 techniciens d'appui pédagogique permanents, avec des fiches de poste, actes de nomination, contrats et CV des responsables de métiers comme éléments de preuve de la

qualification et de la répartition des rôles. Les ressources financières reposent principalement sur la subvention de l'État, et les infrastructures internes spécialisées sont complétées par des partenariats externes pour la formation pratique. Toutefois, l'institut présente une forte dépendance aux vacataires, un nombre limité de techniciens d'appui pédagogique, des infrastructures internes encore restreintes et une dépendance financière à l'État, tandis que l'adéquation des structures avec les objectifs stratégiques et la stabilité du personnel restent partielles.

Remarques et recommandations

L'ISEP de Bignona dispose de structures et de personnels organisés pour soutenir ses missions, mais présente certaines limites notables. L'établissement repose fortement sur les vacataires par rapport aux enseignants permanents et dispose d'un nombre limité de techniciens d'appui pédagogique, ce qui restreint l'encadrement pédagogique et le suivi des apprenants. La dépendance financière à la subvention de l'État, avec une diversification limitée des ressources, ainsi que des infrastructures internes encore restreintes nécessitant un recours fréquent à des partenaires externes, fragilisent la continuité et l'efficacité des activités. Il est recommandé de renforcer progressivement les effectifs permanents enseignants et techniques, de stabiliser le cadre de gestion des ressources humaines par l'élaboration d'un statut du personnel et d'un dispositif de gestion prévisionnelle des emplois et compétences en cohérence avec le Plan stratégique 2024–2028. L'établissement est également invité à diversifier ses sources de financement, à développer ses infrastructures internes et à améliorer l'alignement et la coordination de ses structures administratives, pédagogiques et techniques afin d'assurer une mise en œuvre plus efficace et durable de ses missions.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 1.04 : *Le budget est adéquat aux objectifs de l'établissement. Les sources du financement et leurs conditions sont transparentes et ne restreignent pas l'indépendance décisionnelle de l'établissement en matière d'enseignement, de recherche, d'innovation, de service à la communauté et d'insertion.*

Appréciation globale

L'ISEP de Bignona dispose d'un budget adéquat et aligné sur les objectifs de son Plan stratégique 2024–2028, couvrant les besoins en ressources humaines, en fonctionnement et

en investissements pédagogiques. Les budgets annuels, validés par la Direction, ainsi que les bilans et états financiers certifiés par un commissaire aux comptes, démontrent la concordance entre les ressources allouées et les objectifs stratégiques. Les principales sources de financement incluent la subvention de l'État, les droits d'inscription pédagogique et les ventes de services, mobilisées selon les procédures budgétaires et financières en vigueur garantissant transparence et traçabilité. Le Manuel des procédures administratives et financières définit clairement l'accès et l'utilisation des crédits, assurant que les financements ne restreignent pas l'autonomie décisionnelle de l'établissement en matière d'enseignement, de recherche, d'innovation, de service à la communauté et d'insertion. Les éléments de preuve à l'appui comprennent le Manuel de procédures, les budgets annuels 2021 à 2023, les comptes administratifs 2021 à 2024, les états financiers certifiés 2020 à 2024, ainsi que la décision de création des fonctions de service.

Remarques et recommandations :

L'ISEP de Bignona dispose d'un budget aligné sur son Plan stratégique 2024–2028, avec des budgets annuels validés et des états financiers certifiés garantissant transparence et traçabilité. Cependant, l'établissement présente une forte dépendance à la subvention de l'État, les ventes de services et autres sources de revenus restent peu mobilisées, et la planification budgétaire à moyen et long terme n'est pas encore pleinement sécurisée. Il est recommandé de renforcer la soutenabilité financière par la mise en place d'un financement pluriannuel aligné sur le Plan stratégique, tout en diversifiant les sources de revenus afin de réduire la dépendance à la dotation publique. L'institut est également invité à améliorer la planification et le pilotage budgétaires, à sécuriser le financement des priorités stratégiques (infrastructures, équipements, ressources humaines, recherche et innovation) et à renforcer les capacités internes en gestion financière et en montage de projets, afin d'assurer une gestion plus autonome, transparente et durable des ressources.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 1.05 : *L'établissement dispose d'un système d'assurance qualité fonctionnel et efficace.*

Appréciation globale

L'ISEP de Bignona dispose d'un système d'assurance qualité fonctionnel, matérialisé par la création d'une Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) instituée par décision du

Directeur, avec des missions et rôles clairement définis et un engagement formalisé via la Lettre de Politique Qualité. La CIAQ coordonne l'auto-évaluation institutionnelle, l'élaboration et la mise à jour du Plan stratégique 2024–2028, ainsi que l'évaluation et l'accréditation des programmes de formation, en mobilisant les responsables institutionnels, les personnels enseignants et techniques, et les apprenants. Ses activités s'appuient sur des outils de suivi et d'évaluation couvrant les volets pédagogiques, administratifs et financiers, avec l'élaboration d'un Manuel de qualité (2025) et la participation à l'évaluation pour l'accréditation 3FPT. Les résultats produits alimentent la planification stratégique et la prise de décision, et sont documentés dans divers éléments de preuve, tels que la décision de création de la CIAQ, les procès-verbaux, rapports annuels, PTBA, rapports de benchmark et rapports d'évaluation d'experts. Toutefois, l'efficacité du système demeure partielle, les mécanismes de suivi régulier des performances, d'évaluation systématique des formations et de mise en œuvre formalisée des actions correctives n'étant pas encore pleinement institutionnalisés, et les outils de pilotage qualité étant en cours de consolidation.

Remarques et recommandations : L'ISEP de Bignona dispose d'un système d'assurance qualité fonctionnel, mais plusieurs limites subsistent qui freinent son efficacité durable. Les processus qualité ne sont pas encore systématisés dans toutes les directions et services, le plan d'action qualité annuel reste insuffisamment formalisé avec peu d'indicateurs de suivi, la documentation des suivis des recommandations issues des évaluations précédentes est faible, et la culture qualité est encore en construction auprès de certaines catégories d'acteurs. Il est recommandé de renforcer le système d'assurance qualité en institutionnalisant les mécanismes de suivi régulier des performances et d'évaluation systématique des formations, à travers la mise en place d'outils de pilotage qualité formalisés (indicateurs, tableaux de bord, rapports périodiques) et leur intégration effective dans les processus décisionnels. L'établissement doit également consolider les capacités opérationnelles de la CIAQ, formaliser un plan d'action qualité annuel et ancrer davantage la démarche qualité dans toutes les pratiques de gestion quotidienne afin d'assurer une amélioration continue et durable.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 1.06 : *L'établissement a mis en place des mécanismes fonctionnels pour prévenir et résoudre les conflits.*

Appréciation globale

L'ISEP de Bignona dispose de mécanismes fonctionnels pour prévenir et résoudre les conflits, initialement développés de manière informelle au sein du Service d'Appui aux Apprenants, qui assurait une veille permanente et intervenait en première ligne pour apaiser les tensions entre apprenants, enseignants et personnel technique. En 2025, l'institut a renforcé ce dispositif par la nomination d'un Médiateur interne, avec des attributions clairement définies, et la création d'un Comité de Médiation et Discipline chargé de recevoir les signalements via un guichet unique (physique et numérique), d'organiser des séances de médiation amiable et, si nécessaire, de saisir le Conseil de Discipline pour arbitrage, conformément à la décision de création du comité de médiation. Ce dispositif participe à la pacification de l'espace institutionnel et à la cohésion entre les acteurs. Toutefois, l'efficacité reste limitée par l'absence de procédures opérationnelles formalisées (charte de médiation, délais de traitement, suivi des cas), la faible capitalisation des retours d'expérience et la visibilité encore restreinte du dispositif auprès de certains usagers, notamment les apprenants et le personnel enseignant et technique.

Remarques et recommandations

L'ISEP de Bignona dispose d'un dispositif fonctionnel de prévention et de résolution des conflits, mais son efficacité est limitée par plusieurs insuffisances : absence de procédures opérationnelles formalisées (charte de médiation, délais de traitement, suivi des cas), faible capitalisation des retours d'expérience et données sur les conflits, ainsi que visibilité restreinte du dispositif auprès de certains usagers, notamment les apprenants, le personnel enseignant et le personnel technique. Il est recommandé de renforcer et formaliser les mécanismes existants en élaborant des procédures écrites claires, en clarifiant les rôles des acteurs impliqués et en institutionnalisant le suivi des cas. L'établissement est également invité à capitaliser sur les pratiques de médiation déjà en place, à renforcer les capacités des responsables et du service social aux apprenants, et à anticiper les sources potentielles de tensions, afin d'assurer un climat institutionnel serein et durable, favorable à la réalisation des missions stratégiques de l'institut.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Offre d'études et de formation.

Standard 2.01 : *L'établissement offre des formations conduisant à l'obtention de diplômes académiques ou professionnels avec des objectifs déterminés. Ces formations s'intègrent dans l'offre de formation supérieure existante dans l'établissement et celle au niveau national ou la complètent de façon judicieuse.*

Appréciation globale

L'ISEP de Bignona propose une offre de formation professionnelle supérieure conduisant au Diplôme Supérieur d'Enseignement Professionnel (DISEP, niveau Bac+2, niveau III du Cadre national des certifications), organisée sur quatre semestres (2 années académiques) et validée par 120 crédits pour un volume global de 2 400 heures d'enseignement-apprentissage. Les formations, conçues selon l'Approche Par Compétences (APC), articulent de manière équilibrée enseignements théoriques, travaux pratiques et stages en entreprise, et sont élaborées en concertation avec les partenaires professionnels pour garantir l'acquisition des compétences attendues et l'employabilité immédiate des diplômés. L'offre de formation se compose des spécialités suivantes :

- ✓ Technicien Supérieur en Gestion d'Exploitations Agroforestières (GEA) ;
- ✓ Technicien Supérieur en Production Animale (PA) ;
- ✓ Technicien Supérieur en Production Végétale (PV) ;
- ✓ Technicien Supérieur en Gestion d'Unité de Transformation Agroalimentaire (GUTA) ;
- ✓ Technicien Supérieur en Énergies Renouvelables et Production Durable (ERPD) ;
- ✓ Technicien Supérieur en Gestion Durable des Écosystèmes Naturels (GDEN) ;
- ✓ Technicien Supérieur en Agrobusiness / Entrepreneuriat (ABE).

En complément, l'ISEP propose également des formations continues :

- ✓ CCP Arboriculture fruitière,
- ✓ CCP Installateur de système de pompage solaire,
- ✓ ACP Conduite de culture maraîchère,
- ✓ ACP Fruits et légumes,
- ✓ ACP Apiculture,
- ✓ ACP Étude de marché et stratégies commerciales.

Cette offre s'intègre dans le réseau national des ISEP (RISEP), complète l'écosystème régional, cible des secteurs porteurs pour la Casamance et répond aux besoins du tissu socio-

économique local. Elle est alignée sur le cadre légal et réglementaire, les priorités territoriales et les politiques publiques. Les points forts résident dans la structuration claire de l'offre professionnalisante, l'approche pédagogique APC, la concertation avec les professionnels, la cohérence avec les besoins territoriaux et l'intégration dans le dispositif RISEP.

Remarques et recommandations

Le renforcement des mécanismes de concertation et de coordination apparaît nécessaire pour améliorer l'articulation de l'offre de formation de l'ISEP de Bignona avec les orientations stratégiques nationales et assurer une actualisation régulière des objectifs pédagogiques. Il est ainsi recommandé de formaliser et consolider les mécanismes de concertation avec les autres établissements d'enseignement supérieur et les instances nationales en charge de la planification de l'offre de formation, afin d'assurer une cohérence systématique et durable de l'offre de l'ISEP avec les besoins nationaux. L'établissement est également invité à mettre en place un cadre formalisé d'évaluation périodique de la pertinence et de l'adéquation des formations au marché du travail, à capitaliser les résultats des évaluations pour guider l'adaptation des contenus pédagogiques et à renforcer la visibilité extérieure sur l'évolution de l'offre de formation. Ces mesures permettront de maintenir la pertinence, la complémentarité et l'employabilité des diplômés, tout en assurant une meilleure cohérence stratégique de l'offre de formation professionnelle supérieure.

Niveau d'atteinte du standard : ATTEINT

Standard 2.02 : *L'établissement participe aux échanges nationaux et internationaux d'étudiant(e)s, et d'enseignants.*

Appréciation globale

L'ISEP de Bignona participe activement aux échanges nationaux et internationaux d'enseignants et d'étudiants, principalement via son intégration au Réseau des Instituts Supérieurs d'Enseignement Professionnel (RISEP), ce qui favorise la mobilité des personnels, le partage de bonnes pratiques, l'harmonisation des référentiels et l'amélioration continue de la qualité des formations. Les échanges internationaux sont désormais effectifs, formalisés et opérationnels, attestés par un accord interinstitutionnel Erasmus+ avec l'Université de Jaén (Espagne), la réalisation effective d'une mobilité étudiante internationale avec reconnaissance académique, ainsi que des actions de coopération internationale à vocation pédagogique et citoyenne via le programme Service Civique / France Volontaires.

L'établissement développe également des formes de mobilité adaptées à sa vocation professionnalisante, notamment à travers les stages, missions de terrain, projets appliqués et Services à la Communauté, en partenariat avec des structures socioéconomiques et institutionnelles nationales. Les éléments de preuve incluent le rapport d'activités et de partenariat 2023, le rapport de synthèse des visites des centrales solaires PUDC – PRI SUD (sept.-oct. 2024) et les comptes-rendus des structures visitées du 11 au 16 septembre 2023. Si l'établissement ne dispose pas encore d'un plan stratégique de coopération internationale et manque de personnel dédié à la coordination des relations extérieures, ces initiatives posent les bases d'un développement futur plus structuré.

Remarques et recommandations

Bien que l'ISEP de Bignona dispose d'échanges nationaux et internationaux effectifs et formalisés, attestés notamment par l'accord Erasmus+ avec l'Université de Jaén, la mobilité étudiante internationale reconnue académiquement et les actions de coopération pédagogique et citoyenne (Service Civique / France Volontaires), la mobilité internationale reste limitée en nombre et en durée, et l'établissement ne dispose pas encore d'un plan stratégique global de coopération internationale ni de personnel dédié à la coordination de ces relations. Il est recommandé de renforcer et structurer la mobilité internationale en développant un plan stratégique clair, en augmentant le nombre et la durée des mobilités, et en désignant des responsables pour la coordination et le suivi des échanges internationaux. L'établissement pourrait également formaliser et diversifier les conventions de mobilité, garantir la reconnaissance académique systématique des expériences à l'étranger et mobiliser des ressources pour soutenir durablement ces initiatives, afin de maximiser l'impact pédagogique, professionnel et interculturel de la mobilité pour les étudiants et les enseignants.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03 : *L'établissement a défini les conditions pour l'obtention des attestations et des diplômes académiques. Elle veille au respect de ces conditions.*

Appréciation globale

L'ISEP de Bignona a défini de manière claire et formalisée les conditions d'obtention des attestations et du Diplôme de l'Institut Supérieur d'Enseignement Professionnel (DiSEP), en cohérence avec l'arrêté ministériel n° 07326 du 29 avril 2014, les référentiels de formation

et de certification, le Règlement Intérieur, le Livret de l'apprenant, ainsi que les fiches d'évaluation des enseignements avec PEF et vacataires et les rapports pédagogiques. Ces conditions précisent les exigences en matière de validation des Unités d'Enseignement-Apprentissage (UEA), de capitalisation des crédits, de réalisation des stages obligatoires et de soutenance du Projet Professionnel Personnel (PPP) devant un jury, en appliquant l'Approche par Compétences (APC) incluant évaluations formatives, sommatives et certificatives. Le respect de ces conditions est assuré par la Direction des études et de la scolarité, en lien avec les responsables de métiers et les personnels enseignants et de formation, à travers des outils tels que les procès-verbaux de délibération, les grilles d'évaluation et les jurys de soutenance, garantissant la transparence, l'équité et la conformité des décisions. Bien que ces règles soient établies et appliquées, leur archivage systématique et la gestion numérique intégrée des dossiers académiques restent à renforcer pour améliorer la traçabilité et limiter les risques d'erreurs. Dans l'ensemble, l'ISEP de Bignona dispose d'un cadre rigoureux et conforme aux exigences officielles.

Remarques et recommandations

Bien que l'ISEP de Bignona ait défini des conditions claires pour l'obtention des attestations et du DiSEP et mette en œuvre des procédures de certification conformes aux textes officiels, la traçabilité des évaluations n'est pas encore systématique à l'échelle institutionnelle et l'archivage numérique sécurisé des documents d'évaluation et des diplômes délivrés reste à renforcer. Il est recommandé de consolider le dispositif de délivrance des attestations et diplômes en renforçant la formalisation, la traçabilité et l'archivage des procédures académiques, notamment par la mise en place progressive d'un système d'information pédagogique intégré, afin de sécuriser durablement les processus de validation et de certification tout en garantissant la transparence, l'équité et la fiabilité des décisions.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 2.04 : *L'établissement organise le suivi du cursus pédagogique de ses étudiant(e)s et l'insertion professionnelle de ses diplômés. Il exploite les informations collectées périodiquement auprès de ses étudiant(e)s et de ses diplômés.*

Appréciation globale

L'ISEP de Bignona organise de manière structurée le suivi du cursus pédagogique de ses étudiants et l'insertion professionnelle de ses diplômés à travers le Service de la scolarité, le

Service Insertion-Partenariat et l'Incubateur agricole pour le volet auto-emploi. Le suivi académique repose sur les UEA, les évaluations continues, les registres d'assiduité, les délibérations semestrielles et l'encadrement des stages, complété par un accompagnement pédagogique et social individualisé. Le suivi post-diplôme est assuré par des enquêtes à 6, 12 et 18 mois, utilisant des formulaires numériques, les réseaux sociaux, le téléphone et le relationnel avec les entreprises partenaires, permettant de produire des rapports d'insertion exploitables pour ajuster les référentiels de compétences, enrichir les modules d'APC et améliorer les dispositifs d'accompagnement. Les retours d'expérience ont conduit, par exemple, à la révision du programme ERPD et à sa transformation en SPVT en 2024. Les éléments de preuve incluent les fiches d'évaluation des enseignements avec PEF et le rapport d'exploitation des enquêtes auprès des apprenants et diplômés. Si l'ISEP exploite déjà ces informations pour améliorer la qualité des formations et la réussite professionnelle, l'exploitation systématique et standardisée à l'échelle institutionnelle pourrait encore être renforcée.

Remarques et recommandations

Bien que l'ISEP de Bignona organise déjà le suivi du cursus pédagogique de ses apprenants et l'insertion professionnelle de ses diplômés, le renforcement des dispositifs de collecte, d'analyse et d'exploitation des données apparaît nécessaire pour répondre pleinement aux exigences du standard. Il est recommandé de systématiser et formaliser ces dispositifs en mettant en place des mécanismes réguliers de collecte et d'analyse des informations relatives aux parcours académiques et professionnels, notamment à travers des enquêtes d'insertion standardisées, des tableaux de bord et des rapports périodiques. L'établissement est également invité à intégrer ces données de manière structurée dans les processus de pilotage et d'amélioration des formations, afin de mieux orienter les décisions pédagogiques, renforcer l'adéquation des offres de formation avec le marché du travail et améliorer durablement l'employabilité des diplômés.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 2.05 : *L'établissement évalue périodiquement ses programmes pour s'assurer de leur qualité (auto-évaluation).*

Appréciation globale

L'ISEP de Bignona a mis en place une politique d'évaluation des formations formalisée et connue des parties prenantes, couvrant un cycle complet annuel, triennal et décennal pour l'évaluation des programmes et référentiels. Les processus s'appuient sur les grilles d'évaluation ANAQ-Sup, garantissant l'alignement normatif et la conformité aux standards de qualité. L'implication de l'ensemble des acteurs concernés est assurée via les comités de pilotage (COPIL), qui supervisent la révision et l'amélioration continue des référentiels, tels que le programme Entrepreneuriat (ABE) récemment révisé et validé, tandis que les référentiels Gestion Durable des Écosystèmes Naturels (GDEN) et Production Végétale (PV) sont programmés pour révision en 2025. Les éléments de preuve mobilisés incluent la décision portant composition des comités d'évaluation, le Manuel de la qualité, la Politique de qualité de l'ISEP, la notification d'accréditation 3 FPT, le rapport d'évaluation d'accréditation des experts 3FPT ainsi que les rapports d'évaluation des formations continues en apiculture et en fruits & légumes. Ce constat reflète clairement une démarche structurée et participative d'assurance qualité des formations.

Remarque et recommandations

Malgré l'existence d'une politique d'évaluation formalisée et d'un cycle complet de suivi des formations à l'ISEP de Bignona, certains points faibles subsistent, notamment la faible visibilité externe des résultats des évaluations, le système d'archivage et de partage des preuves à consolider, ainsi que le lien à renforcer entre l'évaluation des programmes et la formation continue du personnel. Il est recommandé de consolider la démarche d'auto-évaluation en la rendant plus formalisée, systématique et périodique, notamment par l'élaboration et l'utilisation d'outils standardisés (questionnaires, indicateurs de performance, rapports d'évaluation), par une meilleure capitalisation et diffusion des résultats, et par un archivage sécurisé et accessible des preuves. L'établissement est également invité à renforcer la planification et le suivi des actions correctives issues des évaluations, sous la coordination de la CIAQ, et à intégrer les résultats dans la formation continue du personnel, afin d'ancrer durablement l'auto-évaluation des programmes dans les pratiques pédagogiques et d'assurer une amélioration continue et visible de la qualité des formations.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Recherche et innovation.

Standard 3.01 : *les activités actuelles de recherche et d'innovation de l'établissement concordent avec son plan stratégique et correspondent aux standards internationaux*

Appréciation globale :

Depuis 2021, l'ISEP de Bignona développe des initiatives de recherche et d'innovation à caractère appliqué, portées par le Personnel d'Enseignement et de Formation (PEF) et directement liées aux métiers professionnels enseignés. Ces actions contribuent à la résolution de problématiques locales et s'inscrivent dans la vocation professionnalisante et l'ancrage territorial de l'établissement.

Cependant, ces activités demeurent peu structurées et faiblement institutionnalisées. Le décret de création n°2016-812 ne reconnaît pas officiellement une mission de recherche à l'ISEP, ce qui limite la formalisation d'une politique de recherche et d'innovation, l'existence de structures dédiées, ainsi que l'intégration claire de ces activités dans le plan stratégique. Les initiatives existantes ne répondent pas encore aux standards internationaux en matière de planification, de financement, de valorisation et de diffusion des résultats.

Bien que l'établissement anticipe l'intégration d'un volet Recherche & Innovation dans la future Loi d'orientation des ISEP, cette évolution reste, à ce stade, prospective.

Remarques et Recommandations

Il est recommandé que l'ISEP de Bignona formalise une politique claire de recherche appliquée et d'innovation, adaptée à sa vocation de formation professionnelle, en cohérence avec son plan stratégique. Cette politique devrait s'appuyer sur l'institutionnalisation de dispositifs légers (cellule ou cadre de coordination), le développement de projets appliqués concrets liés aux Services à la Communauté, à l'incubateur et aux travaux des apprenants, ainsi que sur la formalisation de partenariats fonctionnels avec des acteurs professionnels et techniques. La mise en place de mécanismes simples de documentation, de capitalisation et de valorisation des résultats est également nécessaire afin de produire des preuves tangibles des actions menées. Enfin, le renforcement progressif des capacités internes en montage de projets et en mobilisation de financements contribuerait à inscrire durablement l'innovation et la recherche appliquée dans les pratiques de l'établissement, selon des standards réalistes pour un ISEP.

Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

Standard 3.02 : *l'établissement garantit l'intégration des connaissances scientifiques actuelles dans la formation*

Appréciation globale :

L'ISEP de Bignona est un établissement d'enseignement supérieur à forte orientation professionnalisante, dont la mission principale est de former des techniciens supérieurs immédiatement opérationnels. Dans cette perspective, l'intégration des connaissances scientifiques actuelles dans les formations repose prioritairement sur l'adaptation pédagogique de connaissances techniques et professionnelles existantes, plutôt que sur une mobilisation structurée des résultats de la recherche scientifique académique.

Les formations sont conçues selon l'Approche par Compétences et combinent des enseignements théoriques contextualisés, des travaux pratiques, des stages et des projets appliqués. La révision périodique des contenus par les enseignants-formateurs, l'intervention de professionnels issus du milieu socioéconomique, ainsi que l'intégration d'une unité d'enseignement dédiée à la veille technologique dans certaines filières, contribuent à maintenir une relative adéquation des programmes avec l'évolution des techniques et des besoins des entreprises régionales.

Cependant, lors de l'évaluation externe, l'établissement n'a pas été en mesure de présenter des dispositifs institutionnalisés et documentés garantissant l'intégration systématique des connaissances scientifiques actuelles dans les formations. Aucun mécanisme formalisé de veille scientifique et technologique, adossé à des procédures, des indicateurs ou des productions traçables, n'a été mis en évidence. De même, l'accès aux ressources scientifiques actualisées (bases de données, bibliothèques numériques, revues spécialisées) demeure limité et ne permet pas d'assurer une mise à jour régulière des contenus à partir des avancées de la recherche académique.

Par ailleurs, l'absence d'activités de recherche structurées et reconnues au sein de l'établissement, telle que relevée dans l'analyse du Standard 3.01, ainsi que le manque de partenariats académiques formalisés, réduisent la capacité de l'ISEP de Bignona à démontrer une intégration durable, systématique et vérifiable des connaissances scientifiques actuelles dans ses formations. En conséquence, malgré des pratiques pédagogiques pertinentes et une prise en compte des évolutions technologiques du milieu professionnel, l'établissement ne satisfait pas pleinement aux exigences de ce standard.

Remarques et recommandations

La mise en place, au sein de l'ISEP de Bignona, d'un dispositif formalisé, structuré et traçable de veille scientifique et technologique à vocation appliquée apparaît nécessaire, en s'appuyant sur les responsables de filières, les professionnels partenaires et les réseaux nationaux tels que le RISEP, afin de garantir une actualisation régulière et documentée des contenus de formation en lien avec l'évolution des techniques, des normes et des pratiques professionnelles. Parallèlement, le renforcement de l'accès à des ressources documentaires numériques professionnelles et scientifiques de base, le développement de partenariats techniques et académiques ciblés pour le transfert de connaissances, ainsi que la formalisation des mécanismes d'intégration de ces apports dans les programmes de formation (procédures, responsabilités, périodicité et traçabilité) sont nécessaires pour assurer une garantie institutionnelle de l'intégration des connaissances scientifiques et technologiques actuelles, en cohérence avec la mission de formation professionnelle supérieure de l'établissement.

Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Service à la communauté (SAC) :

Standard 4.01 : *L'établissement s'est doté d'une politique en matière de SAC*

Appréciation globale

L'ISEP de Bignona dispose d'une politique de Service à la Communauté clairement définie et intégrée à ses documents stratégiques, notamment le Plan stratégique 2024–2028, en cohérence avec le cadre institutionnel établi par la loi n°2024-01 du 11 janvier 2024 relative aux ISEP. Cette politique traduit la volonté de l'établissement de contribuer activement au développement socioéconomique de son territoire en articulant formation professionnelle supérieure, apprentissage par la pratique et réponse aux besoins des communautés locales. Sa mise en œuvre s'appuie sur une coordination interne fonctionnelle et formalisée par la décision n°2025-049 portant création du comité de coordination des activités de Service à la Communauté, ainsi que sur l'implication directe des enseignants, des apprenants et du personnel technique. Les actions menées dans des domaines tels que l'agriculture, la transformation agroalimentaire, la maintenance des systèmes solaires, la gestion des ressources naturelles et les interventions sanitaires communautaires sont intégrées aux Unités

d'Enseignement-Apprentissage et donnent lieu à de nombreuses réalisations opérationnelles attestées par des projets, des missions et des rapports. L'ensemble de ces éléments témoigne d'une adéquation forte entre la politique de Service à la Communauté, l'identité territoriale de l'ISEP de Bignona et les besoins du tissu communautaire local, même si la structuration des mécanismes de suivi, d'évaluation et de capitalisation des actions reste un axe de consolidation.

Recommandations et recommandation

Le renforcement de la politique de Service à la Communauté de l'ISEP de Bignona apparaît nécessaire afin d'en accroître la portée, la durabilité et l'impact. À cet égard, l'absence de ligne budgétaire dédiée et la forte dépendance aux ressources internes limitent actuellement l'ampleur des interventions et exposent les équipes à un risque d'essoufflement. Il est dès lors recommandé de prévoir une allocation budgétaire spécifique aux activités de SAC et de diversifier les sources d'appui par la formalisation de partenariats avec les collectivités territoriales, les ONG et les entreprises, tant pour le financement que pour l'accompagnement des projets. Par ailleurs, la mise en place de mécanismes institutionnalisés d'évaluation de l'impact social des actions de SAC, appuyés par des outils de suivi, de capitalisation et de reporting, permettrait de mieux mesurer les effets des interventions et d'éclairer le pilotage stratégique. Enfin, le renforcement de la communication externe et de la diffusion des résultats contribuerait à améliorer la visibilité des actions de SAC, à valoriser l'engagement de l'établissement auprès des communautés bénéficiaires et à consolider l'ancrage territorial de l'Institut.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : *L'établissement favorise et met en œuvre le SAC*

L'ISEP de Bignona déploie des activités de Service à la Communauté (SAC) ciblées et régulières, directement alignées avec ses filières métiers, notamment la production végétale, l'agroalimentaire, la gestion durable des écosystèmes et les énergies renouvelables. Ces actions, telles que la mise en place de jardins scolaires, la transformation et distribution de farine enrichie, l'ornement et le reboisement d'espaces publics, la maintenance de dispositifs solaires et les projets d'inclusion au centre Santa Barbara, témoignent d'une forte adéquation entre les besoins locaux et l'expertise pédagogique mobilisée. Les acteurs internes — enseignants-formateurs (PEF), personnels techniques et de service (PGTS), Techniciens

d'Appui Pédagogique et apprenants — sont impliqués à toutes les étapes, de la conception à la mise en œuvre et au suivi, faisant du SAC un véritable temps de formation professionnelle et citoyenne. Les partenaires locaux (écoles, municipalités, centres d'accueil, exploitations partenaires) participent régulièrement à l'accueil, à la co-conception et au suivi des actions. L'Institut valorise et capitalise ces activités par des rapports détaillés, des restitutions auprès des bénéficiaires et des projets de pérennisation (maintenance solaire, extension de productions nutritionnelles, suivi des jardins scolaires), renforçant ainsi le savoir-faire des apprenants et leur employabilité. Les éléments de preuve incluent les rapports de projets maraîchers et bancs écologiques (mai 2025), production et distribution de farine enrichie (juin 2025), maintenance solaire (mai 2024), projets au Centre Santa Barbara (mai 2024) et ornement floral et reboisement (juillet 2025). Les points forts se traduisent par un alignement clair avec les filières métiers, la participation active de tous les acteurs, l'implication des partenaires locaux, une capitalisation structurée des actions et la valorisation du savoir-faire des apprenants, contribuant à leur insertion professionnelle et citoyenne.

Remarques et recommandations

Le renforcement des outils de planification, de suivi et d'évaluation des activités de Service à la Communauté (SAC) apparaît nécessaire pour mieux capitaliser les expériences et assurer une amélioration continue du dispositif. Il est recommandé de structurer davantage la mise en œuvre du SAC à l'ISEP de Bignona en consolidant la planification, la documentation et l'évaluation des actions, en cohérence avec la politique institutionnelle existante, tout en exploitant pleinement le potentiel de l'établissement pour contribuer au développement économique et social de la zone sud du Sénégal. Dans ce cadre, il est souhaitable de formaliser davantage les partenariats avec les bénéficiaires, d'instaurer une évaluation systématique de l'impact social et territorial des actions, de renforcer la communication externe pour améliorer la visibilité institutionnelle, et d'intégrer le SAC comme ligne budgétaire autonome afin de garantir la pérennité et l'efficacité des interventions, en ciblant prioritairement les secteurs porteurs du territoire tels que l'agriculture, l'agroalimentaire, les énergies renouvelables, l'environnement et l'entrepreneuriat local.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Insertion

Standard 5.1 : *L'établissement s'est doté d'une politique d'appui à l'insertion des étudiants*

Appréciation globale

L'ISEP de Bignona dispose d'une politique d'appui à l'insertion des étudiants clairement formalisée et intégrée au Plan stratégique 2024–2028, traduisant l'engagement institutionnel à favoriser l'employabilité, l'entrepreneuriat et l'accompagnement post-formation. Cette politique est mise en œuvre par des structures dédiées, notamment le Service Relations Extérieures & Insertion et l'incubateur, qui assurent le suivi individualisé des stagiaires et des diplômés. Le Guide du maître de stage harmonisé au niveau RISEP formalise les étapes du processus de stage, mobilisant des outils concrets tels que conventions-types, grilles de suivi et rapports intermédiaires, garantissant la qualité, la transparence et la cohérence avec les projets professionnels des étudiants. Plus de 20 partenariats formels avec des acteurs publics, privés et associatifs, ainsi qu'un budget dédié, soutiennent la réalisation des stages et la mise en œuvre des actions d'insertion. Le suivi post-stage, combinant enquêtes de satisfaction et entretiens, permet de mesurer les taux de placement (supérieurs à 70 %) et d'ajuster la politique d'insertion en fonction des besoins du marché du travail et des ambitions entrepreneuriales des diplômés. L'ensemble des éléments de preuve (Document stratégique insertion ; Guide maître de stage) confirme la structuration efficace de la politique, son alignement avec les besoins socioéconomiques locaux et l'implication active des étudiants, du personnel pédagogique et des partenaires, valorisant ainsi le savoir-faire des apprenants et consolidant leur insertion professionnelle et citoyenne.

Remarques et recommandations

La politique d'appui à l'insertion est clairement définie et institutionnellement reconnue, mais certains aspects pourraient être renforcés pour en améliorer l'efficacité et la visibilité. Il est notamment recommandé de formaliser les mécanismes de suivi et d'évaluation, de publier périodiquement des données institutionnelles sur l'insertion, de développer la communication externe autour des performances des diplômés, et de renforcer le suivi des alumni via des plateformes numériques interactives. Par ailleurs, la création d'une cellule dédiée à l'entrepreneuriat étudiant, en complément de l'incubateur agricole, et le développement de partenariats internationaux pour la mobilité professionnelle et les stages à l'étranger permettraient d'accroître la portée et la lisibilité de la politique d'insertion.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 5.2 : *L'établissement favorise et met en œuvre une politique de préparation à l'insertion*

Appréciation globale

L'ISEP de Bignona ne dispose pas encore d'une association formelle d' alumni, mais a mis en place un réseau informel structuré permettant d'impliquer ses anciens étudiants dans l'amélioration continue des formations. Le Dispositif de Suivi des Diplômés collecte régulièrement des données à 6, 12 et 18 mois post-diplôme via des enquêtes en ligne et des échanges numériques, enrichissant les rapports statistiques et orientant les ajustements pédagogiques en fonction des retours terrain. Parallèlement, le document stratégique « Préparation à l'insertion professionnelle » prévoit la création prochaine d'une charte alumni et d'un comité consultatif d'anciens pour formaliser la gouvernance partagée de ce réseau. En attendant, des rencontres ponctuelles permettent de diffuser rapidement les bonnes pratiques et retours d'expérience aux promotions en cours, assurant déjà une interaction continue entre diplômés et responsables pédagogiques. Ces initiatives garantissent un suivi longitudinal des diplômés, favorisent le partage de savoir-faire et préparent la structuration officielle d'un espace alumni formel, contribuant ainsi à renforcer l'insertion professionnelle et l'engagement citoyen des anciens

Remarques et recommandations

Le renforcement de la planification, de la formalisation et du suivi des actions de préparation à l'insertion permettrait d'accroître l'efficacité et la pérennité des dispositifs de l'ISEP de Bignona. Il est recommandé de consolider la politique d'insertion en élaborant un référentiel ou un plan d'action dédié, précisant les objectifs, les dispositifs, les responsabilités et les indicateurs de suivi, tout en renforçant les mécanismes d'évaluation de l'impact des actions sur l'insertion professionnelle et l'auto-emploi des diplômés. L'établissement est également encouragé à capitaliser les bonnes pratiques existantes, à mieux articuler les interventions du Service Relations Extérieures & Insertion et de l'incubateur, et à intégrer systématiquement les résultats du suivi de l'insertion dans le processus d'amélioration continue des formations.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER).

Standard 6.01 : *Les procédures de sélection, de nomination et de promotion du PER sont conformes à la législation nationale et aux normes du CAMES et communiquées publiquement. En ce qui concerne le corps enseignant, il est tenu compte aussi bien des compétences didactiques que des qualifications scientifiques.*

Appréciation globale

L'ISEP de Bignona a mis en place des procédures codifiées pour le recrutement, la nomination et la promotion de son Personnel d'Enseignement et de Formation (PEF), conformes à la législation nationale spécifique aux Instituts Supérieurs d'Enseignement Professionnel. Ces procédures, codifiées dans le Manuel des procédures administratives et financières et supervisées par le Directeur, s'appuient sur une fiche de poste détaillant compétences didactiques (APC, TP, innovations pédagogiques) et qualifications scientifiques requises, un appel à candidatures diffusé via site web, réseaux sociaux et affichage interne, l'analyse des dossiers selon des grilles standardisées, des entretiens avec les candidats retenus, et la rédaction de procès-verbaux archivés assurant traçabilité et transparence. Pour les vacataires, le recrutement privilégie l'expérience professionnelle, les réalisations concrètes et la pertinence des interventions pédagogiques. La commission de recrutement, formalisée par décision du Directeur, garantit l'équité et la rigueur des processus. Les éléments de preuve disponibles (Décision de création de la commission, procès-verbaux de recrutement et CV des PEF) attestent de la mise en œuvre effective de ces procédures. Cette organisation favorise la qualité de la formation et l'adéquation avec les métiers et le marché du travail. Cependant, l'absence d'un cadre interne stabilisé de gestion, d'évaluation et de promotion du personnel spécifique aux ISEP, ainsi que la formalisation et la communication publique encore limitées des procédures, soulignent la nécessité de renforcer la lisibilité, la pérennité et la professionnalisation de la gestion du personnel.

Remarques et recommandations

L'ISEP de Bignona devrait consolider son dispositif de gestion du Personnel d'Enseignement et de Formation en élaborant et diffusant un cadre réglementaire interne clair précisant les procédures de sélection, de nomination, d'évaluation et de promotion, tout en veillant à leur alignement avec la législation nationale. Il est nécessaire d'inclure explicitement une politique de promotion interne et de gestion évolutive des carrières (grades, titularisation,

reconnaissance externe) ainsi que de renforcer les dispositifs de formation continue du PEF. Le renforcement de la communication publique de ces procédures permettrait d'améliorer la transparence et la lisibilité du processus. Il est également conseillé de développer des mécanismes valorisant les compétences didactiques et professionnelles des vacataires et formateurs issus du milieu socioéconomique, afin d'assurer une gestion cohérente et professionnelle du personnel en adéquation avec la mission de formation professionnalisante de l'établissement.

Conclusion sur le Standard : ATTEINT

Standard 6.02 : *L'établissement réglemente la formation et le perfectionnement du PER sur les plans didactique et professionnel.*

Appréciation globale

L'ISEP de Bignona a mis en œuvre des actions de perfectionnement pédagogique diversifiées, incluant des voyages d'étude et échanges internationaux (ferme Songhaï au Bénin, lycée agricole de Pau Montardon en France) permettant aux enseignants-formateurs de renforcer leurs compétences en agroforesterie, production animale et transformation agroalimentaire, tout en échangeant sur les bonnes pratiques professionnelles et pédagogiques. Parallèlement, une formation certifiante en Approche par Compétences (APC) organisée en collaboration avec l'ENSETP a permis de former six méthodologues internes capables de gérer l'élaboration et la révision des référentiels de formation. Ces dispositifs, intégrés au Plan stratégique 2024–2028 et soutenus par des partenariats techniques nationaux et internationaux (GIZ, PESEREE, Songhaï, France), assurent un perfectionnement continu et ciblé, favorisent la pédagogie collaborative et contribuent à l'amélioration de la qualité de l'enseignement, ainsi qu'à l'alignement avec les standards pédagogiques nationaux et internationaux. Les preuves opérationnelles comprennent les rapports de séminaires et voyages d'études, ainsi que les feuilles de présence des ateliers et formations.

Remarques et recommandations

L'ISEP de Bignona gagnerait à formaliser un cadre réglementaire obligatoire pour la formation continue et le perfectionnement du Personnel d'Enseignement et de Formation (PEF), intégrant un plan annuel et pluriannuel détaillant les actions, objectifs, modalités et indicateurs de suivi. Il est recommandé de prévoir un budget spécifique fléché pour la formation continue et de mettre en place des mécanismes d'évaluation permettant de mesurer

la participation, l'impact pédagogique et l'efficacité des actions menées. Ce dispositif devrait s'appuyer sur les partenariats existants et les opportunités offertes par le RISEP, afin d'assurer la cohérence avec l'Approche par Compétences et les priorités stratégiques de l'établissement, tout en garantissant la durabilité et la lisibilité du développement professionnel du PEF.

Conclusion sur le Standard : ATTEINT

Standard 6.03 : *L'établissement conduit une politique durable de la relève*

Appréciation globale

L'ISEP de Bignona manifeste une préoccupation croissante pour la continuité et la pérennité de ses ressources humaines, essentielle à la qualité et à la stabilité de ses missions de formation professionnelle. Cette dynamique se traduit par le recrutement de jeunes professionnels, l'implication de formateurs issus du milieu socioéconomique et la mise en place d'actions ponctuelles de renforcement des compétences, notamment à travers le dispositif des Techniciens d'Appui Pédagogique (TAP), qui bénéficient d'une formation continue aux méthodes APC et aux pratiques techniques de l'ISEP. Ces actions constituent une réserve de talents internes susceptible de soutenir à long terme la relève du personnel d'enseignement et de formation.

Cependant, cette approche reste essentiellement informelle et ponctuelle, car l'établissement ne dispose pas encore d'une politique structurée et formalisée de gestion prévisionnelle de la relève. L'absence d'un cadre stratégique clair pour l'identification, la formation et l'accompagnement de la relève, tant pour le PEF que pour le personnel administratif et technique, limite la capacité de l'ISEP à anticiper les départs, organiser la transmission des savoirs et assurer la continuité pédagogique. De même, l'absence de mécanismes institutionnalisés de planification des compétences et de suivi des parcours professionnels fragilise la constitution d'une relève durable et alignée avec les ambitions stratégiques de l'établissement. Ainsi, malgré des pratiques prometteuses, la politique de relève n'est pas encore pleinement formalisée ni opérationnelle, ce qui constitue une limite importante à la sécurisation des activités pédagogiques et administratives et à la performance à long terme de l'ISEP. La mise en place d'un cadre structuré, intégrant statut, formation continue, tutorat et planification des compétences, apparaît nécessaire pour garantir une relève cohérente et

durable.

Remarques et recommandations :

L'ISEP de Bignona doit impérativement formaliser une politique durable de la relève afin d'assurer la continuité et la qualité de ses missions pédagogiques et administratives, car le standard 6.03 n'est actuellement pas atteint. Bien que l'établissement mobilise déjà des jeunes professionnels et des Techniciens d'Appui Pédagogique comme réserve stratégique, ces initiatives demeurent ponctuelles et ne s'inscrivent pas dans un cadre structuré et stabilisé. L'absence d'un plan stratégique de gestion prévisionnelle des ressources humaines, de parcours professionnels clairement définis, de dispositifs institutionnalisés de tutorat et d'accompagnement, ainsi que d'une articulation avec la formation continue et le perfectionnement du personnel limite la capacité de l'ISEP à anticiper les besoins futurs et à sécuriser la transmission des compétences. Il est donc recommandé de valider et appliquer les textes relatifs au statut du personnel d'enseignement, administratif et technique, d'élaborer un plan pluriannuel de développement des compétences intégrant suivi, capitalisation et évaluation de l'impact, de structurer des mécanismes de tutorat et mentorat pour la relève, et de mieux articuler ces dispositifs avec la formation continue et les partenariats existants, afin de garantir la pérennité, la lisibilité et la performance de l'établissement à long terme.

Conclusion sur le standard 6.03 : NON ATTEINT

Standard 6.04 : *L'établissement offre l'accès à un service de conseil en plans de carrière.*

Appréciation globale

L'ISEP de Bignona assure un suivi des enseignants-formateurs principalement assuré par le Directeur, appuyé par l'administration, qui fournit des conseils méthodologiques et oriente le personnel vers des formations continues. L'institution dispose d'un organigramme validé et de fiches de poste précises pour chaque fonction, clarifiant missions, responsabilités et compétences requises, et facilitant l'orientation personnalisée du Personnel d'Enseignement et de Formation (PEF) vers le perfectionnement didactique et scientifique. Ces dispositifs, formalisés dans le Manuel des procédures cadre des ISEP et attestés par l'organigramme de l'établissement, contribuent à la professionnalisation du corps enseignant, majoritairement issu du secteur professionnel, et à la qualité des enseignements. Toutefois, l'absence d'un

cadre institutionnel formel pour la gestion des carrières (le statut et le plan de carrière du PEF restant à formaliser par la loi d'orientation sur les ISEP) limite le suivi à un accompagnement informel et ponctuel. Par ailleurs, il n'existe pas de dispositif institutionnel dédié, de cellule ou responsable carrière, ni de plan officiel de carrière ou guide d'évolution professionnelle, d'indicateurs de suivi, d'entretiens annuels formalisés, ou de plateforme numérique pour l'archivage des parcours. Ces lacunes réduisent la lisibilité, la pérennité et l'équité de l'accompagnement des carrières malgré les éléments de preuve attestant de la structuration fonctionnelle, des fiches de poste et de la mise en place effective de la formation continue.

Remarques et recommandations

Remarques et recommandations : L'ISEP de Bignona ne dispose pas encore d'un dispositif institutionnel formalisé de conseil et d'accompagnement des carrières, ce qui constitue un obstacle majeur à la pérennisation des compétences et à la préparation d'une relève durable. L'établissement ne dispose ni de cellule RH ni de responsable carrière désigné, et aucun plan de carrière officiel ni guide d'évolution professionnelle n'a été mis en place pour le Personnel d'Enseignement et de Formation (PEF). Le suivi des parcours est informel et peu structuré, sans indicateurs de progression, tableaux de bord ni référentiel, et les entretiens annuels d'évaluation ne sont pas systématiquement formalisés ou documentés. De plus, aucune plateforme numérique n'est disponible pour gérer les carrières ou archiver les plans de développement individuels. Enfin, l'absence de signature et de publication des textes réglementaires établissant le statut et le plan de carrière du PEF limite fortement la pérennisation de ces dispositifs. Bien que la Direction assure un suivi méthodologique et oriente le personnel vers des formations continues, ces pratiques restent insuffisamment coordonnées et ne constituent pas un cadre institutionnel durable. Il est donc fortement recommandé de formaliser un dispositif complet incluant la création d'une cellule ou la désignation d'un responsable carrière, l'élaboration d'un plan de carrière officiel, la structuration du suivi des parcours avec indicateurs et outils numériques, l'instauration d'entretiens annuels d'évaluation documentés et la publication des textes réglementaires, afin d'assurer la continuité des missions pédagogiques, la motivation et la fidélisation du personnel, et la préparation efficace de la relève.

Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 7 : Personnel Gestionnaire, Technique et de Service (PGTS).

Standard 7.01 : *Les procédures de recrutement et de promotion du personnel administratif, technique et de service (PATs) sont réglementées et publiées.*

Appréciation globale

L'ISEP de Bignona a mis en place des procédures de recrutement et de promotion du Personnel Gestionnaire, Technique et de Service (PGTS) codifiées et appliquées, sous la responsabilité du Directeur et avec l'appui d'un comité de recrutement garantissant équité, transparence et égalité de traitement. Le processus comprend la rédaction de fiches de poste précisant les compétences techniques et qualités requises, la diffusion publique des appels à candidatures, l'évaluation des dossiers selon des grilles standardisées, la tenue d'entretiens avec les candidats présélectionnés et l'élaboration de procès-verbaux consignants les décisions de nomination ou de promotion, comme en atteste le PV de recrutement de l'Assistant Administratif 2023. Ces pratiques assurent la traçabilité des décisions, renforcent l'appui technique aux activités pédagogiques et contribuent à la qualité de l'enseignement-apprentissage. Toutefois, le statut stabilisé du PGTS et le plan de carrière officiel restent à formaliser dans le cadre de la future Loi d'orientation sur les ISEP, ce qui limite actuellement la visibilité et la durabilité des parcours professionnels.

Remarques et recommandations

Il est recommandé que l'ISEP de Bignona formalise de manière urgente le statut spécifique et le plan de carrière du PGTS, en lien avec le projet de loi sur le personnel des ISEP, afin de permettre une planification structurée des parcours professionnels et de sécuriser les évolutions de carrière. L'établissement devrait également développer une politique de gestion prévisionnelle des compétences (GPEC) et un plan de formation continue dédié au PGTS pour renforcer le développement professionnel et l'adéquation des compétences aux besoins institutionnels. Parallèlement, la communication sur les procédures de promotion devrait être institutionnalisée, avec l'élaboration d'un manuel RH et la mise en place de tableaux de bord évolutifs, tandis que des outils de suivi statistiques consolidés sur le turn-over, la mobilité interne et les perspectives de promotion permettraient de mieux piloter les carrières. La mise en œuvre de ces mesures renforcerait la transparence, l'équité, la lisibilité et la durabilité des parcours professionnels, tout en contribuant à la fidélisation et à la performance du PGTS.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 7.02 : *L'établissement garantit la formation et le perfectionnement du personnel Gestionnaire, Technique et de Service (PGTS).*

Appréciation globale

L'ISEP de Bignona reconnaît l'importance du renforcement des compétences de son Personnel Gestionnaire, Technique et de Service (PGTS) pour assurer la qualité de la gestion administrative, logistique et pédagogique de l'établissement. Dans ce cadre, des actions de formation et de perfectionnement ont été organisées de manière ponctuelle et diversifiée, incluant des ateliers sur la communication interne et externe, la gestion administrative et financière (GAR), le secourisme, la maintenance technique, ainsi que des appuis ciblés pour le personnel administratif souhaitant se perfectionner via des formations continues, certifiantes ou initiales, en lien avec les besoins opérationnels et pédagogiques. Ces initiatives, soutenues par le Plan stratégique 2024–2028 et par des partenariats techniques avec la GIZ et l'ANAQ-Sup, permettent d'améliorer l'expertise et la professionnalisation du PGTS, notamment pour ceux intervenant dans le soutien pédagogique comme les TAP. Les feuilles de présence des différentes sessions de formation illustrent la participation active du personnel et l'ancrage concret de ces actions dans le développement des compétences. Cette dynamique traduit un engagement institutionnel réel vers la professionnalisation et la montée en compétence continue, en cohérence avec les besoins évolutifs de l'Institut.

Remarques et recommandations

L'ISEP de Bignona reconnaît l'importance du renforcement des compétences du Personnel Gestionnaire, Technique et de Service (PGTS) et a déjà initié certaines actions de formation ponctuelles. Cependant, l'absence de plan de formation individualisé, de cartographie des compétences et de plan pluriannuel institutionnalisé limite la cohérence et la pérennité du développement des capacités. De même, le budget de formation n'est pas clairement stabilisé, et il n'existe pas de mécanismes systématiques de suivi et d'évaluation post-formation pour mesurer l'impact réel sur la performance. Il est donc fortement recommandé que l'établissement formalise une politique et un plan de formation continue du PGTS, incluant l'évaluation régulière des besoins, la planification annuelle des actions, l'identification d'un budget dédié et la mise en place d'outils de suivi et d'évaluation post-formation. Par ailleurs, la capitalisation des opportunités offertes par le Réseau des ISEP et le développement de partenariats avec des structures spécialisées devraient être systématisés pour renforcer

durablement les compétences du PGTS et professionnaliser la gestion administrative et technique de l'Institut.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 8 : Étudiant(e)s.

Standard 8.01 : *Les conditions et les procédures d'admission dans les programmes de formation de l'établissement sont conformes aux textes et publiées.*

Appréciation globale

L'ISEP de Bignona applique des conditions et procédures d'admission conformes aux textes réglementaires nationaux encadrant l'accès aux Instituts Supérieurs d'Enseignement Professionnel, en exigeant notamment le baccalauréat ou un diplôme équivalent, avec des séries spécifiques adaptées aux métiers (GEA, GUA, SPVT, PA, PV, GDEN, ABE). La sélection repose sur un classement par ordre de mérite selon les quotas annuels fixés par le MESRI via CAMPUSEN, et inclut des dispositions pour l'admission de titulaires de BT lorsque nécessaire. Ces pratiques sont formalisées dans le règlement intérieur, le livret de l'apprenant et le Manuel de procédures, garantissant ainsi la transparence et la conformité aux textes ministériels. Les critères d'admissibilité et les conditions de passage d'une année à l'autre sont communiqués aux candidats et diffusés sur le site web de l'établissement, assurant l'information équitable des apprenants. La structuration claire des procédures, la documentation existante et l'adaptation des critères d'admission aux profils requis illustrent une politique cohérente et rigoureuse, tout en assurant la conformité aux exigences réglementaires et la transparence de l'accès aux programmes de formation.

Remarques et recommandations

L'ISEP de Bignona gagnerait à formaliser et publier de manière systématique l'ensemble des conditions et procédures d'admission dans des supports institutionnels officiels, régulièrement actualisés et facilement accessibles aux candidats (site web, brochures, plateformes numériques). La centralisation des informations relatives aux critères d'éligibilité, aux modalités de sélection, aux calendriers et aux capacités d'accueil renforcerait la transparence, l'équité d'accès et la conformité durable aux textes réglementaires. Il serait également pertinent de diversifier l'offre d'admission en intégrant des options modulaires ou des passerelles pour accueillir des titulaires de baccalauréats non

traditionnels, de mettre en place un dispositif de validation des acquis professionnels (VAE) pour les candidats expérimentés sans diplôme, et de renforcer la visibilité externe des mécanismes d'orientation et d'information pré-admission, notamment à travers des salons, des journées portes ouvertes et des campagnes de communication ciblées. Ces mesures contribueraient à améliorer l'attractivité de l'établissement et à garantir un accès équitable et transparent aux formations.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 8.02 : *L'égalité des chances entre hommes et femmes est effective.*

Appréciation globale

L'ISEP de Bignona garantit l'égalité des chances entre les femmes et les hommes dans l'accès aux formations, le déroulement des études et la participation aux activités académiques et institutionnelles, en appliquant des conditions d'admission et des critères de sélection non discriminatoires et adaptés aux spécificités des filières (GEA, GUA, SPVT, PA, PV, GDEN, ABE). Le suivi statistique semestriel des effectifs, de l'admission jusqu'à la diplomation, réalisé par le Service de la scolarité et documenté dans la base de données interne, permet d'observer et de mesurer l'évolution de la parité, qui a connu un léger recul en 2021-2022 mais s'est redressée grâce à des actions concrètes de promotion de la mixité telles que la sensibilisation dans les lycées, les bourses ciblées et le mentorat, atteignant 57,7 % de femmes en 2024-2025 selon les preuves présentées. Les pratiques sont formalisées dans le Manuel de procédures, le règlement intérieur et le livret de l'apprenant, assurant la transparence et la conformité aux textes ministériels. L'ISEP se distingue par la progression continue et mesurable de la parité, un suivi statistique rigoureux et actualisé chaque semestre, un engagement institutionnel fort à travers des mesures concrètes de sensibilisation et d'accompagnement, ainsi que la disponibilité de données genrées pour tous les niveaux d'analyse (admission, réussite, diplomation), garantissant ainsi une égalité effective entre les sexes et renforçant la qualité et l'équité des parcours académiques.

Remarques et recommandations

L'ISEP de Bignona pourrait renforcer son engagement en matière d'égalité de genre en élaborant et en institutionnalisant une politique formelle définissant les objectifs, les mécanismes de prévention des discriminations et les actions visant à promouvoir la participation féminine, notamment dans les filières à dominante masculine. La mise en place

d'une structure permanente de coordination genre, au-delà du simple point focal existant, permettrait de planifier et de systématiser les actions de sensibilisation, de suivi des indicateurs genrés et d'accompagnement des étudiantes. Ces initiatives contribueraient à consolider l'égalité des chances, à renforcer la planification stratégique et à améliorer l'inclusivité de l'établissement.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 8.03 : *L'établissement observe la progression des étudiant(e)s dans leur cursus ainsi que la durée des études.*

Appréciation globale

L'ISEP de Bignona assure un suivi rigoureux de la progression des apprenants tout au long de leur cursus, reposant sur l'organisation des Unités d'Enseignement-Apprentissage, les évaluations continues, les délibérations semestrielles et la gestion des dossiers académiques individuels. L'approche pédagogique par compétences (APC), déployée dans toutes les filières, favorise une montée en compétence progressive et contribue à maintenir des taux de réussite élevés et un faible taux d'abandon, tout en respectant la durée normative du cycle de deux ans. Les dispositifs sont appuyés par des outils numériques et des processus documentés, permettant d'exploiter systématiquement les données pour ajuster l'offre de formation et orienter les politiques pédagogiques. Toutefois, l'absence d'un système d'information pédagogique pleinement intégré limite encore l'analyse longitudinale et centralisée des parcours, rendant l'exploitation des données moins fluide. Les éléments de preuve disponibles, tels que les listes d'apprenants admis et les statistiques de réussite.

Remarques et recommandation

L'ISEP de Bignona devrait renforcer le suivi de la progression des étudiant(e)s en mettant en place un système d'information pédagogique structuré et interactif, incluant un tableau de bord automatisé consultable par les responsables métiers et partenaires. Il est recommandé de centraliser et d'exploiter systématiquement les données relatives aux résultats, à la durée des études, au redoublement, à l'abandon et aux indicateurs genrés par filière et promotion, afin de mieux documenter la progression des apprenants et d'alimenter une stratégie d'amélioration continue. La consolidation des preuves documentaires et la production régulière d'indicateurs fiables permettront d'anticiper les difficultés, d'accompagner

efficacement les étudiants et de renforcer la traçabilité et la crédibilité lors d'évaluations externes.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 8.04 : *L'encadrement et le soutien permettent l'atteinte des objectifs de formation de l'établissement et de chacune des unités qui la composent.*

Appréciation globale

L'ISEP de Bignona met en place un encadrement et un soutien pédagogique structurés visant à assurer l'atteinte des objectifs de formation de l'établissement et de chacune de ses unités. Les enseignants permanents, les vacataires, les responsables de métiers et les Techniciens d'Appui Pédagogique (TAP) assurent un suivi rapproché des apprenants à travers des cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, ateliers, visites de terrain, projets professionnels personnels (PPP) et stages de découverte, d'immersion et d'insertion, le tout articulé selon l'Approche par les Compétences (APC). Les évaluations formatives et sommatives, ainsi que les séances de remédiation ciblées, garantissent un suivi individualisé et la maîtrise des compétences. Le ratio PEF/apprenant et l'implication des TAP dans la gestion des infrastructures pédagogiques contribuent à la qualité de l'encadrement. Les éléments de preuve, notamment le tableau des taux d'encadrement, confirment l'efficacité du dispositif. Les points forts incluent la structuration claire de l'encadrement, la diversité des modalités d'apprentissage, l'imbrication forte avec le milieu professionnel, un fort taux de réussite et un faible taux d'abandon, ainsi que l'utilisation rigoureuse de grilles APC standardisées. Cependant, l'efficacité reste partiellement limitée par la charge pédagogique, l'insuffisance relative du personnel permanent et certaines contraintes matérielles et logistiques, suggérant la nécessité de renforcer les effectifs, de formaliser davantage les dispositifs de tutorat et de suivi individualisé, et d'améliorer les conditions matérielles d'encadrement pour optimiser l'accompagnement des apprenants.

Remarques et recommandations

L'ISEP de Bignona devrait renforcer le nombre d'enseignants-formateurs permanents afin d'améliorer la proximité pédagogique et l'accompagnement individualisé des étudiants. Il est également recommandé de mettre en place un tableau de bord interactif ou automatisé pour suivre systématiquement les indicateurs pédagogiques par UEA, par métier et par cohorte, et d'institutionnaliser la capitalisation des retours d'expérience des stages pour ajuster continuellement les contenus et méthodes pédagogiques. Parallèlement, l'établissement gagnerait à améliorer les conditions matérielles et logistiques pour les travaux pratiques et

les activités de terrain, tout en consolidant la coordination entre les équipes pédagogiques et le service social aux apprenants, afin d'optimiser la performance globale des unités de formation.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 8.05 : *L'établissement veille à l'existence et au fonctionnement d'un service de conseil destiné aux étudiant(e)s.*

Appréciation globale

L'ISEP de Bignona bénéficie d'une visibilité nationale et internationale notable, comme en attestent les éléments de preuve suivants : le règlement intérieur et le livret de l'apprenant, les supports de communication officiels et la décision 2025-022 portant création et fonctionnement de l'incubateur. Cette visibilité se traduit par la participation régulière aux salons et foires nationaux (FIARA, Grande Foire de Dakar, Biennale de Dakar, Festival du Fleuve), ainsi qu'à des missions et voyages d'études internationaux (France AGRIMER, Maroc avec GIZ et Cabinet Paeradigms, Université de Jaén via Erasmus, Bénin avec AFD, Nantes Terre Atlantique et Agrocampus). L'institut assure également un accompagnement structuré des apprenants et diplômés par une organisation tripartite : appui social, insertion professionnelle et entrepreneuriat via l'incubateur, garantissant un suivi individualisé avant et après la formation. Ces dispositifs, combinés à une dynamique partenariale étendue et à la participation active aux événements internationaux, renforcent le rayonnement de l'établissement, facilitent la transition vers le monde professionnel et valorisent les projets entrepreneuriaux post-diplôme.

Remarques et recommandations

Le service d'orientation, d'insertion professionnelle et d'accompagnement psycho-social de l'ISEP de Bignona nécessite un renforcement en termes d'effectifs qualifiés et de ressources. La mise en place d'un dispositif d'évaluation périodique de l'impact de ces services sur la vie étudiante et l'insertion professionnelle permettrait de mesurer leur efficacité et d'ajuster les actions. Par ailleurs, la valorisation de ces dispositifs sur le site web et les supports numériques de l'établissement renforcerait leur visibilité, leur accessibilité et leur contribution au succès académique et professionnel des apprenants.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 9 : Infrastructures et équipements.

Standard 9.01 : *L'établissement dispose d'infrastructures et d'équipements permettant la réalisation de ses objectifs de formation et/ou de recherche à moyen et à long termes.*

Appréciation globale

L'ISEP de Bignona dispose d'infrastructures et d'équipements adaptés à la réalisation de ses objectifs de formation et de recherche à moyen et long terme. L'établissement possède un bâtiment administratif de quatre niveaux accueillant le bloc de soins médicaux, la Direction, les services comptabilité, pédagogique et financier, ainsi que le service multimédia, communication et informatique. Les activités pédagogiques se déroulent sur plusieurs sites : le site ATEPA, qui comprend trois niveaux avec plusieurs salles de cours, une salle de transformation agroalimentaire et des salles de stockage de matériels et produits finis, ainsi que la case foyer, abritant l'atelier en énergie renouvelable et une salle de cours. Les activités pratiques en agriculture sont réalisées dans le cadre de partenariats avec le lycée agricole de Bignona et d'autres fermes locales, telles que la ferme de Takem, permettant aux étudiants d'accéder à des terrains et équipements pour des expériences concrètes.

Toutefois, les infrastructures et équipements actuels demeurent insuffisants et partiellement inadaptés pour répondre pleinement aux objectifs de formation et de recherche à moyen et à long termes. L'absence de sites et de locaux dédiés exclusivement à l'ISEP de Bignona, la limitation des espaces spécialisés, l'insuffisance de certains équipements techniques et l'accès restreint à la connectivité numérique constituent des contraintes majeures. Ces insuffisances affectent la capacité de l'établissement à développer ses formations, à renforcer les activités de recherche appliquée et à accueillir un effectif croissant d'apprenants dans des conditions optimales.

Remarques et recommandations

L'ISEP de Bignona pourrait envisager une centralisation progressive de ses sites pédagogiques afin de réduire les déplacements, d'optimiser le temps consacré aux activités pédagogiques et de renforcer la coordination entre les services et les filières. Le développement d'infrastructures propres et dédiées pour chaque filière, telles que des fermes pédagogiques pour les métiers agricoles ou des laboratoires de recherche appliquée en agroalimentaire et énergies renouvelables, permettrait de gagner en autonomie dans la planification des travaux pratiques, de favoriser l'innovation et de soutenir le développement de partenariats et de projets pilotes à moyen et long terme.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 9.02 : *Les ressources documentaires dont dispose l'établissement lui permettent de soutenir un enseignement et/ou une recherche de qualité.*

Appréciation globale

L'ISEP de Bignona dispose de ressources documentaires essentiellement constituées de supports pédagogiques élaborés par les personnels enseignants et de formation, de documents techniques et de quelques ouvrages de référence en lien avec les métiers enseignés. Ces ressources sont utilisées principalement dans le cadre des Unités d'Enseignement-Apprentissage et contribuent à l'acquisition des connaissances de base nécessaires aux formations professionnalisantes proposées par l'établissement.

Toutefois, les ressources documentaires disponibles restent insuffisantes au regard des exigences d'un enseignement supérieur de qualité et des ambitions de développement de la recherche et de l'innovation. L'établissement ne dispose pas encore d'une bibliothèque structurée, ni d'un accès formalisé à des bibliothèques numériques ou à des bases de données scientifiques et techniques. Cette situation limite l'accès des apprenants et des personnels à des ressources actualisées et diversifiées.

Remarques et recommandations

Le renforcement des ressources documentaires, tant physiques que numériques, sont indispensables pour satisfaire pleinement aux exigences de ce standard. Dans ce sens, il est fortement recommandé que l'ISEP de Bignona mette en place une gestion structurée et actualisée de son fonds documentaire, incluant l'inventaire complet des ouvrages (nombre, titres, éditions), la planification régulière de leur mise à jour, et l'adoption d'un logiciel de gestion documentaire pour faciliter le suivi et l'accès aux ressources. Par ailleurs, l'établissement devrait activer sans délai la bibliothèque numérique et garantir son intégration dans les pratiques pédagogiques, afin d'assurer un accès diversifié et permanent aux ressources scientifiques et techniques pour les étudiants et le personnel enseignant, soutenant ainsi pleinement l'enseignement et le développement de la recherche conformément aux exigences du standard.

Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

Standard 9.03 : *L'établissement offre un service approprié aux personnes en situation de handicap.*

Appréciation globale

L'ISEP de Bignona manifeste une volonté d'accueil inclusif des personnes en situation de handicap, notamment à travers le principe de non-discrimination dans l'accès aux formations et aux services de l'établissement. Les équipes pédagogiques et administratives font preuve de disponibilité pour accompagner, au cas par cas, les apprenants présentant des besoins spécifiques, en adaptant certaines modalités pédagogiques ou organisationnelles lorsque cela est possible.

Toutefois, l'établissement ne dispose pas encore de dispositifs formalisés ni de services spécifiquement dédiés à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Les infrastructures ne sont pas entièrement accessibles, et l'absence de politiques, de procédures et de ressources spécialisées limite la capacité de l'établissement à offrir un service approprié et équitable à long terme.

Remarques et recommandations

La mise en place urgente d'une politique institutionnelle formalisée d'inclusion des personnes en situation de handicap est fortement recommandée, afin de remédier au non-respect actuel du standard. Cette politique doit définir des procédures claires et prévoir des ressources dédiées pour l'accueil et l'accompagnement des apprenants concernés. L'adaptation des infrastructures pour garantir l'accessibilité physique (rampes, ascenseurs, sanitaires adaptés) ainsi que la fourniture de postes de travail et de supports pédagogiques adaptés (ordinateurs à commande vocale, logiciels de lecture d'écran, documents en braille, audio ou à contraste élevé) est indispensable. Il est également essentiel de former le personnel enseignant, administratif et technique aux bonnes pratiques d'inclusion pour assurer un accompagnement efficace et équitable. Tout projet de construction ou de rénovation devra intégrer ces exigences dès la conception, afin de permettre une participation pleine et effective des apprenants en situation de handicap à toutes les activités pédagogiques et sociales de l'établissement.

Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

Standard 9.04 : *L'établissement dispose d'un système de prise en charge médicale, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.*

Appréciation globale

L'ISEP de Bignona dispose d'un service médical fonctionnel, assuré par un infirmier recruté à plein temps, qui prend en charge les apprenants ainsi que le personnel (PEF et PGTS) pendant et en dehors des heures de cours, offrant un accès immédiat à des soins de première nécessité et contribuant à prévenir la déscolarisation ou l'aggravation des problèmes de santé. Le service collabore étroitement avec le poste de santé et l'hôpital de Bignona, garantissant un accès rapide à des soins complémentaires et renforçant la continuité et l'intégration territoriale du dispositif sanitaire. Les étudiants et le personnel bénéficient également de médicaments de base et d'équipements de première nécessité. La sécurité des sites est assurée par une agence externalisée et un système de protection incendie avec extincteurs est installé sur tous les sites, tandis que les règles d'hygiène et de sécurité sont appliquées dans les ateliers, parcelles pédagogiques et espaces techniques. Toutefois, le dispositif pourrait être amélioré par une formalisation des procédures de santé et de sécurité, un suivi systématique des incidents et l'intégration d'une politique globale de protection de l'environnement, afin d'assurer une couverture complète et durable pour l'ensemble des sites et activités de l'établissement.

Remarques et recommandation

Renforcer l'opérationnalisation du Comité QHSE constitue une priorité, en formalisant ses outils de travail (plan QHSE, plan de prévention, plan de gestion des risques), en assurant la production régulière de rapports, l'identification des risques prioritaires et la planification d'audits internes. Il convient également de mettre progressivement les locaux et sites pédagogiques en conformité avec les normes HSE, en améliorant l'accessibilité, la ventilation, la signalétique et les aménagements structurels, afin d'assurer une protection optimale de la santé, de la sécurité et de l'environnement pour l'ensemble des étudiants et du personnel.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 10 : Coopération.

Standard 10.01 : *L'établissement noue des contacts aux niveaux national, régional et international. Elle promeut la collaboration avec d'autres établissements d'enseignement supérieur, avec les milieux professionnels et les acteurs sociaux pertinents.*

Appréciation globale

L'établissement a développé une stratégie de partenariat active et diversifiée, couvrant les niveaux nationaux, régional et international. Au niveau national, plus de 20 conventions ont été signées avec des structures professionnelles, des organismes publics, des ONG et des établissements académiques, favorisant l'accueil des stagiaires, l'insertion professionnelle et l'ancrage territorial. À l'échelle régionale, l'ISEP entretient des liens avec des institutions africaines (ex. École Supérieure de Technologie de Salé) et participe à des réseaux et événements continentaux. À l'international, des partenariats structurés existent avec des établissements et organisations en Espagne, France, Suisse, Belgique et Corée du Sud, incluant mobilités, échanges pédagogiques et coopérations en innovation. L'établissement est également impliqué avec les acteurs professionnels et sociaux, assurant une mise en pratique concrète des compétences des apprenants.

Remarques et recommandations

Pour consolider et renforcer ses partenariats, l'ISEP de Bignona devrait sécuriser toutes ses collaborations par des conventions cadres complètes et documentées à tous les niveaux (national, régional, international), incluant des indicateurs de suivi ; mettre en place un tableau de bord global recensant objectifs, indicateurs de performance et impacts qualitatifs afin de mieux suivre et évaluer l'efficacité des partenariats ; et accroître la valorisation institutionnelle de ses collaborations et projets en améliorant leur visibilité via le site web, les rapports annuels et des communications ciblées, afin de promouvoir pleinement l'engagement national et international de l'établissement.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 11 : Information et communication.

Standard 11.01 : *L'établissement se fonde sur des informations pertinentes pour prendre des décisions stratégiques.*

Appréciation globale

L'ISEP de Bignona dispose d'un système d'information institutionnel opérationnel et interconnecté, mobilisant le Service de la Scolarité (effectifs, progression, genre, réussite,

transferts) et le Service Partenariat & Insertion (stages, taux d'insertion, tuteurs, régions de placement), avec un partage et une centralisation efficace des données entre les services clés (Direction des Études, CIAQ, scolarité, insertion). Ces informations permettent une lecture globale de la performance de l'établissement et alimentent la planification stratégique, incluant le Plan stratégique 2024–2028, l'ajustement des filières, le recrutement de formateurs, la révision des maquettes ainsi que la production de rapports pour l'ANAQ-Sup et les partenaires, démontrant ainsi l'appui solide des informations institutionnelles à la prise de décisions stratégiques.

Remarques et recommandations

L'ISEP de Bignona devrait renforcer l'informatisation et l'automatisation de son système d'information afin d'améliorer la fiabilité, la mise à jour en temps réel et la fluidité de l'exploitation analytique des données. Il est recommandé de mettre en place un tableau de bord stratégique consolidé avec des indicateurs clés de performance (KPI) suivis régulièrement par la Direction pour appuyer la prise de décision. Enfin, la création d'une cellule dédiée à l'analyse statistique avancée permettrait de renforcer la capacité analytique et l'exploitation prospective des données pour un pilotage plus efficace à moyen et long terme.

Conclusion sur le Standard : ATTEINT

Standard 11.02 : *L'établissement suit une politique de communication et d'information objective, efficace et transparente sur les plans interne et externe.*

Appréciation globale

L'ISEP de Bignona dispose d'une politique et d'un plan de communication formalisés, encadrant la diffusion d'informations en interne et en externe et traduisant une volonté stratégique de transparence et d'efficacité. L'institut utilise une diversité de canaux adaptés, notamment le site web institutionnel pour les informations officielles, les réseaux sociaux professionnels et grand public (Facebook, LinkedIn, Instagram) pour la visibilité externe, ainsi que les listes de diffusion, mailing-lists et l'affichage interne pour la circulation des informations au sein de la communauté pédagogique. La fiabilité et l'objectivité des contenus sont assurées par une validation préalable par la Direction ou le Responsable de la communication, garantissant leur exactitude et leur conformité aux orientations institutionnelles.

Remarques et recommandation

Bien que l'ISEP de Bignona dispose de nombreux canaux de communication, l'interactivité interne reste à renforcer, notamment pour systématiser les retours des apprenants et structurer les échanges entre services clés (PEF, PGTS, CIAQ, Scolarité). Aucun dispositif d'évaluation formalisé de l'impact de la communication n'est encore en place, ce qui limite la mesure de la portée des informations et l'adaptation des messages. Il est recommandé de renforcer la communication interne interactive, de mettre en place des indicateurs de performance et un dispositif d'évaluation et de formaliser un plan de communication interne et externe précisant objectifs, cibles, messages, outils et mécanismes d'évaluation afin de garantir une information cohérente, transparente et durable.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

5 Points forts de l'établissement

A l'issue de l'évaluation institutionnelle, plusieurs points forts de l'ISEP de Bignona ont été identifiés. Ceux-ci traduisent la pertinence de sa mission, la cohérence de son offre de formation, l'engagement de ses acteurs et la qualité des dispositifs pédagogiques et organisationnels mis en place pour favoriser l'insertion professionnelle, l'entrepreneuriat et le développement territorial. Les principaux points forts retenus sont les suivants :

- ✓ **Vision et missions clairement définies** : L'établissement dispose d'une vision et de missions alignées sur la loi d'orientation et son décret de création, déclinées dans un Plan Stratégique 2024–2028 cohérent avec les priorités nationales de l'enseignement supérieur professionnel.
- ✓ **Gouvernance et assurance qualité** : La Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) fonctionne efficacement, pilotant la démarche d'auto-évaluation et d'amélioration continue. Les instances et dispositifs institutionnels soutiennent l'organisation pédagogique et administrative.
- ✓ **Offre de formation professionnalisante et cohérente** : L'ISEP propose des cycles courts (DiSEP, Bac+2) conformes au Cadre National des Certifications, avec une adoption effective de l'Approche par Compétences (APC) et des maquettes structurées autour d'Unités d'Enseignement-Apprentissage (UEA) capitalisables.
- ✓ **Pédagogie intégrée et pratique** : La formation combine enseignements théoriques, travaux pratiques, stages, Services à la Communauté (SAC) et projets professionnels, favorisant l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat des apprenants.
- ✓ **Corps enseignant et encadrement engagé** : L'équipe pédagogique est jeune, qualifiée et composée majoritairement de professionnels issus du milieu socioéconomique. Les

partenaires et professionnels participent activement à l'encadrement pédagogique, aux stages et aux jurys.

- ✓ **Infrastructures et équipements pédagogiques** : L'établissement dispose de salles techniques, d'ateliers, de parcelles pédagogiques et de dispositifs techniques, soutenant les enseignements pratiques et les projets appliqués.
- ✓ **Services aux apprenants et accompagnement** : Des services structurés (service social, relations extérieures et insertion) assurent l'accompagnement pédagogique, social et professionnel.
- ✓ **Résultats académiques et performance** : Les apprenants obtiennent de très bons résultats, avec des taux de réussite compris entre 83 % et 97 % sur les dernières promotions.
- ✓ **Promotion de l'entrepreneuriat** : L'incubateur de l'ISEP favorise l'auto-emploi et les initiatives entrepreneuriales des étudiants.
- ✓ **Ancrage territorial et partenariats** : L'établissement entretient un solide réseau de partenariats locaux et nationaux, renforcé par son appartenance au Réseau des ISEP (RISEP), contribuant à la pertinence et à la visibilité de ses formations.

6 Points faibles de l'établissement

L'évaluation externe a permis d'identifier plusieurs aspects de l'ISEP de Bignona qui constituent des points à améliorer pour renforcer son fonctionnement institutionnel et la qualité de ses formations. Ces points faibles sont les suivants :

- ✓ **Gouvernance partiellement opérationnelle** : Le Conseil d'administration et le Conseil académique ne sont pas encore pleinement fonctionnels, limitant la prise de décisions stratégiques et le pilotage institutionnel.
- ✓ **Statut et effectifs du personnel** : L'absence d'un statut stabilisé et l'insuffisance de personnels permanents affectent la motivation, la continuité pédagogique et la qualité de l'encadrement.
- ✓ **Absence de système d'information intégré** : La gestion pédagogique, administrative et financière reste fragmentée, compliquant le suivi et l'exploitation des données institutionnelles.
- ✓ **Communication institutionnelle insuffisante** : Les dispositifs de communication interne et externe sont peu formalisés et limitent la visibilité et la coordination des activités.

- ✓ **Infrastructures limitées et inadaptées** : L'établissement ne dispose pas encore de sites et locaux propres et pleinement fonctionnels pour l'ensemble des activités pédagogiques et administratives.
- ✓ **Accès restreint aux technologies numériques** : La connexion internet et le Wi-Fi restent insuffisants pour les besoins des apprenants et du personnel.
- ✓ **Ressources documentaires limitées** : L'absence de bibliothèque numérique et de bases de données académiques restreint l'accès aux sources documentaires et scientifiques.
- ✓ **Inclusion et accompagnement social** : Les dispositifs pour les personnes en situation de handicap sont inexistantes et les conditions sociales de certains apprenants restent précaires.
- ✓ **Partenariats internationaux et ouverture limitée** : Les collaborations internationales sont peu structurées, limitant la mobilité académique et l'exposition à l'international.
- ✓ **Exploitation des données institutionnelles insuffisante** : Les informations disponibles ne sont pas pleinement utilisées pour le pilotage stratégique et l'amélioration continue des performances de l'établissement.

7 Appréciations générales sur l'établissement

L'ISEP de Bignona s'inscrit pleinement dans la politique nationale de développement de l'enseignement supérieur professionnel, en proposant des formations courtes, professionnalisantes et adaptées aux besoins du tissu socioéconomique local. L'établissement dispose d'une identité claire, fondée sur l'Approche par Compétences (APC), l'ancrage territorial et la promotion de l'employabilité et de l'entrepreneuriat des jeunes. Les formations, bien que limitées en nombre, sont cohérentes avec les priorités nationales et contribuent au développement local à travers les Services à la Communauté et les partenariats avec les acteurs socioéconomiques.

Sur le plan organisationnel, l'ISEP dispose de dispositifs opérationnels : direction engagée, corps enseignant et personnels techniques mobilisés, ainsi qu'une Cellule Interne d'Assurance Qualité fonctionnelle dont le dynamisme témoigne d'une volonté d'amélioration continue et de conformité aux standards de l'ANAQ-Sup.

Cependant, certaines dimensions restent perfectibles, notamment la gouvernance et la formalisation des politiques institutionnelles. L'établissement fait également face à des contraintes structurelles et institutionnelles (infrastructures limitées, absence de système d'information intégré, faibles ressources documentaires, précarité du statut du personnel), qui freinent sa consolidation.

Malgré ces limites, l'ISEP de Bignona dispose de solides atouts en ce qui concerne notamment la pertinence de l'offre, l'engagement des acteurs et les bases institutionnelles existantes. Ces éléments constituent un potentiel réel pour renforcer la gouvernance, améliorer les conditions de fonctionnement et poursuivre le développement institutionnel, en cohérence avec la politique nationale de promotion des formations professionnalisantes et l'insertion durable des jeunes.

9 Recommandations à l'établissement

A l'issue de l'évaluation institutionnelle conduite conformément aux référentiels et standards de l'ANAQ-Sup, les recommandations ci-après s'inscrivent dans une logique d'amélioration continue de la qualité au sein de l'ISEP de Bignona. Elles reposent sur l'analyse du rapport d'auto-évaluation, l'examen des éléments de preuve disponibles, ainsi que sur l'ensemble des informations recueillies lors de la mission d'évaluation. Tenant compte du contexte spécifique des ISEP, marqué par la formation professionnelle courte, l'ancrage territorial et le caractère inaugural de cette première évaluation institutionnelle, ces recommandations, structurées par champ d'évaluation, visent à consolider les acquis, à renforcer la formalisation des dispositifs institutionnels et à soutenir le développement progressif de l'établissement, en cohérence avec les exigences du référentiel institutionnel de l'ANAQ-Sup.

Gouvernance et pilotage stratégique

- ✓ Poursuivre le renforcement de la gouvernance institutionnelle par une formalisation accrue des organes, des mécanismes de prise de décision et des outils de pilotage stratégique, en cohérence avec les textes réglementaires encadrant les ISEP.
- ✓ Consolider l'intégration systématique des données issues de l'assurance qualité dans la planification stratégique et le suivi des performances institutionnelles.

Politique de formation et offre académique

- ✓ Renforcer l'évaluation périodique de la pertinence et de l'adéquation de l'offre de formation au marché du travail par des mécanismes formalisés associant les professionnels, les diplômés et les partenaires socioéconomiques.
- ✓ Améliorer la visibilité externe de l'évolution de l'offre de formation et institutionnaliser l'actualisation continue des curricula.

Assurance qualité

- ✓ Accélérer l'opérationnalisation de la Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) par la formalisation complète de ses missions, outils et procédures.
- ✓ Renforcer les capacités des acteurs internes et systématiser l'exploitation des résultats des évaluations internes et externes dans une logique d'amélioration continue.

Ressources humaines

- ✓ Consolider progressivement les effectifs permanents, en particulier les personnels enseignants et de formation, afin de garantir une meilleure couverture des charges pédagogiques et un encadrement de proximité.
- ✓ Structurer une politique de gestion et de développement des ressources humaines intégrant recrutement, formation continue et évaluation.

Recherche, innovation et valorisation

- ✓ Structurer progressivement les activités de recherche appliquée, d'innovation pédagogique et de valorisation en lien avec les métiers enseignés et les besoins territoriaux.
- ✓ Encourager la formalisation de projets collaboratifs et la capitalisation des innovations issues des pratiques pédagogiques et professionnelles.

Relations avec le monde socioéconomique

- ✓ Renforcer la formalisation, la sécurisation et le suivi des partenariats avec les milieux professionnels par des conventions cadres assorties d'indicateurs de performance.
- ✓ Institutionnaliser la capitalisation des retours d'expérience des stages et de l'insertion professionnelle pour l'ajustement continu des formations.

Vie institutionnelle, hygiène, sécurité et environnement

- ✓ Renforcer l'opérationnalisation du dispositif QHSE par la formalisation des plans, procédures et outils de suivi, ainsi que par la production régulière de rapports.
- ✓ Poursuivre la mise en conformité progressive des infrastructures et des pratiques en matière de santé, de sécurité et de protection de l'environnement.

Étudiant(e)s

- ✓ Diversifier progressivement les modalités d'accès aux formations par l'introduction de passerelles, d'options modulaires et de dispositifs de validation des acquis professionnels.
- ✓ Formaliser une politique institutionnelle de genre et d'inclusion, renforcer les outils de suivi de la progression des apprenants et consolider les dispositifs d'encadrement, de tutorat et de soutien aux étudiants.

Infrastructures, équipements et ressources documentaires

- ✓ Engager une stratégie progressive de développement et de centralisation des infrastructures propres à l'établissement afin de renforcer l'autonomie pédagogique.

- ✓ Développer des espaces spécialisés et renforcer significativement les ressources documentaires physiques et numériques, notamment par la mise en place d'une bibliothèque structurée et d'un accès effectif aux bibliothèques numériques.

Coopération

- ✓ Consolider la coopération nationale, régionale et internationale par la formalisation et le suivi systématique des partenariats.
- ✓ Renforcer la valorisation institutionnelle de ces coopérations et intégrer des indicateurs permettant d'en mesurer les impacts académiques, professionnels et institutionnels.

Information et communication

- ✓ Renforcer l'informatisation et l'automatisation du système d'information institutionnel afin d'améliorer la fiabilité, la centralisation et l'exploitation des données.
- ✓ Mettre en place des tableaux de bord stratégiques et renforcer la communication interne et externe par des dispositifs d'évaluation de l'impact des actions de communication.

10. Recommandations à l'ANAQ-Sup

A l'issue de la mission d'évaluation externe de l'ISEP de Bignona, et compte tenu des constats relevés sur le terrain ainsi que du rapport d'auto-évaluation, les recommandations suivantes sont formulées afin de soutenir l'établissement dans l'amélioration de sa qualité institutionnelle et pédagogique, tout en précisant le rôle de l'ANAQ-Sup comme autorité garante de la qualité de l'enseignement supérieur. Ces recommandations concernent les aspects suivants :

- ✓ **Renforcement de la gouvernance et de la gestion institutionnelle :** Accompagner l'ISEP de Bignona dans l'opérationnalisation complète de ses instances statutaires (Conseil d'administration, Conseil académique) et dans la formalisation de politiques institutionnelles structurées (communication, pilotage stratégique, gestion des carrières). Ces mesures visent à consolider la prise de décision, la planification et le suivi des activités de l'établissement. L'ANAQ-Sup peut jouer un rôle de suivi et de conseil méthodologique pour s'assurer que ces mécanismes répondent aux standards de qualité.
- ✓ **Développement des infrastructures et centralisation des sites pédagogique :** Encourager l'ISEP à planifier et à développer progressivement des infrastructures propres et adaptées à chaque filière (laboratoires, ateliers, fermes pédagogiques, espaces administratifs), ainsi qu'à centraliser ses sites pédagogiques pour améliorer la coordination et l'efficacité pédagogique. L'ANAQ-Sup peut appuyer l'établissement

dans la définition des normes et exigences minimales, tandis que le financement et la mise en œuvre relèvent de l'État et de ses partenaires.

- ✓ **Mise en place d'un système d'information intégré :** Favoriser la conception et le déploiement d'un système d'information institutionnel pour la gestion pédagogique, administrative et financière. L'ANAQ-Sup peut accompagner par des recommandations techniques et un suivi de conformité aux standards, tandis que les ressources nécessaires relèvent de l'État et des partenaires financiers.
- ✓ **Promotion de l'inclusion et de l'égalité des chances :** Encourager l'ISEP à formaliser des politiques d'inclusion des personnes en situation de handicap et d'égalité de genre, avec des ressources adaptées et la formation du personnel. L'ANAQ-Sup veille à ce que ces dispositifs répondent aux standards de qualité et d'équité, alors que leur financement et leur mise en œuvre dépendent des autorités nationales et partenaires techniques.
- ✓ **Consolidation de l'assurance qualité et de la sécurité :** Renforcer le rôle de la Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) et du Comité QHSE, en formalisant outils de suivi, audits internes et conformité aux normes HSE. L'ANAQ-Sup accompagne l'établissement sur les méthodes et la vérification du respect des standards, tandis que la mise en œuvre opérationnelle et l'investissement relèvent de l'État et de ses partenaires.
- ✓ **Renforcement de l'offre de formation et de l'employabilité :** Encourager l'ISEP à diversifier son offre de formation (modules complémentaires, passerelles, validation des acquis) et à renforcer les mécanismes d'insertion professionnelle et d'entrepreneuriat, en s'appuyant sur les partenariats locaux, nationaux et internationaux. L'ANAQ-Sup s'assure que les programmes répondent aux standards de qualité, tandis que l'État et ses partenaires assurent les ressources, l'orientation stratégique et le soutien aux projets.
- ✓ **Clarification du périmètre des formations couvertes par l'évaluation institutionnelle :** La clarification explicite, par l'ANAQ-Sup, du périmètre exact des programmes et dispositifs de formation couverts par l'évaluation institutionnelle (formations initiales, formations continues et métiers concernés) apparaît nécessaire afin d'éviter toute ambiguïté d'interprétation. Une telle précision permettrait de distinguer clairement les formations effectivement évaluées de celles introduites ultérieurement et de rappeler que l'ouverture ou la création de nouveaux programmes non couverts par l'évaluation initiale requiert, le cas échéant, la conduite d'une évaluation institutionnelle complémentaire conformément au référentiel en vigueur.

11 Proposition d'avis

A l'issue de l'évaluation institutionnelle, l'équipe d'experts émet un **avis favorable** à l'habilitation de l'ISEP de Bignona à délivrer le Diplôme Supérieur d'Enseignement Professionnel (DiSEP – Bac +2) pour les sept métiers suivants :

1. Technicien Supérieur en énergies renouvelables et production durable (ERPD) ;
2. Technicien Supérieur en gestion des exploitations agricoforestières (GEA) ;
3. Technicien Supérieur en gestion d'unité de transformation agroalimentaires (GUTA) ;
4. Technicien Supérieur en productions animales (PA) ;
5. Technicien Supérieur en productions végétales (PV) ;
6. Technicien Supérieur en gestion durable des écosystèmes naturels (GDEN) ;
7. Technicien Supérieur en agrobusiness et entrepreneuriat (ABE).